

Polémiques et dialogues

L'ESPAGNE DE DEMAIN

Le régime franquiste est dans l'Europe d'aujourd'hui une survivance visiblement condamnée. Le général de guerre civile, qui n'avait tué la République et imposé sa loi à l'Espagne que grâce à l'aide de ses alliés fascistes et nazis, a réussi à n'être point emporté par la débâcle des grands totalitaires, dont il était l'épigone ; et avec Salazar, encore plus antique, plus solitaire et plus immobile que lui, il est l'un des deux derniers personnages à jouer encore parmi nous les tragi-comédies de l'avant-guerre, dans une immutabilité qui ne persévère si interminablement dans l'existence que parce qu'elle est le contraire de la vie. Car il fallait se faire momie pour traverser sans dommages les vicissitudes de trente années d'histoire tumultueuse. Franco doit son injuste fortune à son ingratitude envers ses deux complices italien et allemand, à l'habileté de son jeu pendant la guerre froide, à des complaisances anglo-saxonnes, à la trop courte mémoire des démocraties occidentales et surtout à la stupeur d'un peuple, longuement bâillonné, traumatisé par le choc sanglant d'une guerre civile dont il redoutait plus que tout de voir se renouveler les horreurs. D'un peuple qui aujourd'hui se réveille, bouge et dans ses profondeurs prépare sourdement, sûrement, l'Espagne démocratique de l'après-franquisme.

Les oppositions sont diverses, disparates, peu capables de se fédérer, mais elles gagnent chaque jour en force et en audace. Ouvriers et étudiants, qui étouffent dans le carcan des syndicats officiels et obligatoires, multiplient les manifestations publiques. Catalogne et Pays basque, dont l'originalité est systématiquement étouffée par une dictature centralisatrice, sont en état de contestation permanente, et le régime doit contraindre à l'exil l'abbé de Montserrat, ce monastère qui est un haut lieu d'intellectualité, de spiritualité et donc d'inflexibilité. L'Eglise, si longtemps inféodée au régime, prend chaque jour davantage ses distances et se prépare à passer à l'avenir. Si l'intégrisme est encore puissant dans le catholicisme espagnol et inspire une littérature affligante, qui l'emporte encore en bassesse sur des feuilles comme, chez nous, « Minute » ou « Le Monde et la Vie », une élite de catholiques éclairés prépare dans l'esprit du Concile les mutations décisives. Le régime n'a pour lui, outre le conformisme des installés, que l'efficacité d'un appareil répressif dont les méprisables méthodes sont trop peu connues et trop timidement stigmatisées en dehors de l'Espagne. Le vieux Balthazar peut prolonger encore la farce et le festin ; après lui, ce ne sera pas le déluge, mais la montée des grandes eaux de la liberté ; ce mot est inscrit déjà par des mains prophétiques sur les murailles de la tyrannie condamnée.

CHANCE ET MALCHANCE DE M. FREY

Tout ministre de l'Intérieur que l'on soit, et expert par devoir d'Etat à solliciter les statistiques électorales, on se fatigue à toujours farder pour la bonne cause les résultats d'un scrutin, et il est reposant de laisser parfois les choses dire ce qu'elles sont. Cette heure de détente et de vérité a sonné pour M. Frey lorsqu'il a déclaré que l'U. N. R. avait été malchanceuse aux dernières élections municipales. Converti aux sobriétés de la langue classique, M. Frey cultive la litote : il dit le moins pour faire entendre le plus. Car une belle et bonne loi, aménagée justement au ministère de l'Intérieur, devait obliger les Français à choisir entre gaullistes et communistes, réduire l'entre-deux à la condition de satellites de l'un et l'autre pôle, établir dans les villes de plus de trente mille habitants des gouvernements municipaux stables, soustraits aux querelles de parti, à l'image de ce qui se passe sur un plus haut sommet.

On a vu les résultats d'un si beau dessein : la résistance scandaleuse de cet entre-deux voué au mépris et au néant, l'insolente volonté de vivre des hommes qui refusent l'alternative sommaire du gaullisme et du communisme ; ce même communisme arbitre de maints scrutins, et, par exemple, à Paris, où la chance lui a refusé son sourire, l'U. N. R. obligée d'entrer dans des combinaisons d'un autre âge pour sauver des apparences de succès dans un conseil municipal divisé et sans majorité réelle. L'U. N. R. avait cependant cette chance unique qu'est pour elle le général de Gaulle, sans compter les moyens de propagande officiels, utilisés surabondamment, jusqu'à l'indiscrétion, autre chance de taille et de poids. Pour changer tant de chances en malchance, il faut plus que des hasards de circonstance, par exemple la juste et ironique dialectique d'une loi qui s'est retournée contre ses auteurs, ou peut-être même, mururons-le tout bas, la mauvaise volonté des électeurs.

TEILHARDISME ET MARXISME

Dix ans déjà que mourait à New York, au soir de Pâques, le Père Teilhard de Chardin, et depuis son influence n'a cessé de croître au dedans comme au dehors du christianisme. Sans doute les contestations sont nombreuses, vives et souvent virulentes. L'un des forums de cette revue a été consacré au débat autour de Teilhard, essayant de l'arracher aux polémiques vulgaires et de lui donner toute sa signification philosophique et religieuse. Teilhard a défini une certaine façon d'être humain et chrétien dans le monde d'aujourd'hui, mais il y a aussi d'autres formes d'humanisme, d'autres philosophies d'inspiration ou d'aspiration chrétienne ; et, entre les unes et les autres, il est bon, pour l'honneur et le progrès de la pensée, que la tension subsiste et que s'instaure et se poursuive le dialogue.

C'est un signe de l'importance de Teilhard que la considération et l'attention apportées à son œuvre par les philosophes marxistes, au moins en Occident. Sans doute, le phénomène peut s'expliquer, au moins partiellement, par des raisons de politique. Les communistes supportent mal un isolement dont ils sont d'ailleurs les premiers responsables, par la faute d'un système dont la mise en question du stalinisme ne supprime pas le dogmatisme et l'intolérance. Aussi cherchent-ils à sortir de cette situation politiquement difficile en se trouvant des partenaires au-delà de leurs frontières. Il n'est pas étonnant que les philosophes marxistes aient regardé du côté de Teilhard et des teilhardiens : entre teilhardisme et marxisme, les thèmes consonants ne manquent pas, la grande place donnée à la science dans la culture de l'avenir, l'accent mis sur les valeurs communautaires, l'espoir d'une solution triomphante donnée par l'homme aux problèmes humains. A l'occasion de ce dixième anniversaire, M. Roger Garaudy, philosophe et membre du comité central du parti communiste français, a multiplié les hommages au père Teilhard.

Toutefois, il ne saurait être question d'on ne sait quelle synthèse du teilhardisme et du marxisme qui servirait de philosophie à un front commun entre les communistes et des catholiques dits progressistes. Teilhardisme et marxisme sont philosophiquement incompatibles. Dans une récente intervention à la radio, M. Garaudy n'a pas caché le peu d'estime qu'il avait pour la philosophie teilhardienne, qu'il a accusée d'être « pré-critique, éclectique et finaliste ». Ce dernier mot suffit à montrer l'irréductibilité d'une opposition fondamentale. Teilhard a enfin montré que, si l'évolution est la vérité du monde, il ne peut y avoir d'évolution que finalisée, ayant un sens, orientée par le dedans vers l'en-avant et vers le haut, ce qui fait une réfutation assez décisive du matérialisme et de l'athéisme marxistes.

FRANCE

FORUM

S O M M A I R E

N° 64 - AVRIL-MAI 1965 - 2 F 50

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Henri Bourbon
68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 F 50

Abonnement : 8 numéros par an. 20 F

Abonnement de soutien 25 F

AU FORUM

- Quels seront les courants politiques dans la France de demain ?*
AVEC GEORGES LAVAU, SERGE MALLET, JOSEPH FONTANET..... 2

HISTOIRE

- Révolution pas morte !*
PAR RENE REMOND 14

ETUDE

- La dynamique judiciaire dans l'édification de l'Europe,*
PAR ROBERT LECOURT 20

ENQUETE

- L'évolution de l'U.R.S.S.,*
PAR ANDRE LEBRETON 23

PROBLEME

- Métamorphose du dialogue,*
PAR JEAN ONIMUS 30

LITTERATURE

- Montherlant et la politique,*
PAR PHILIPPE DE SAINT-ROBERT 33

NOTES DE LECTURE

- La crise militaire française de Raoul Girardet,*
PAR PIERRE AVRIL 35

- La collection « Faits sociaux, faits humains »,*
PAR HENRI BOURBON 36

POLEMIQUES ET DIALOGUES

PROPOS DU TEMPS

- Le dialogue, cette aventure,*
PAR ETIENNE BORNE 38

Quels seront les courants politiques dans la France de demain ?

Henri Bourbon. — François Mauriac a écrit dans un de ses romans, *Destins* : « Jamais aucun destin n'a traversé impunément le nôtre. » Le Mauriac de ce temps-là ne s'intéressait qu'aux problèmes des destinées personnelles, des vies privées. Mais ce mot ne peut-il être transposé aujourd'hui dans l'histoire de notre vie publique ? Depuis 1940 jusqu'à nos jours, la France et le gaullisme se sont rencontrés. Sans doute serait-il étonnant que le destin français ait été traversé par le destin du général de Gaulle sans qu'il en garde quelque empreinte dont les temps à venir diront si elle est ou non ineffaçable.

Le problème est de savoir si, dans l'après gaullisme, si, dans la France de demain qui devrait être une France du progrès social et de l'expansion économique, l'ombre du général de Gaulle restera envoutante ou sera complètement exorcisée.

Nous assistons actuellement à des efforts de réflexion répétés et multipliés sur les conditions d'une vie politique à la fois animée et clarifiée — ce qui est par rapport à la situation présente définir un avenir ou un idéal. Parmi ces travaux et ces recherches, je citerai : « L'Etat et le Citoyen » (Club Jean Moulin), « La démocratie à refaire » (colloque France-Forum), « La dépolitisation, mythe ou réalité ? » (Table ronde de l'Association française de Sciences politiques, « La Société démocratique » (Semaines sociales de Caen), « La gauche » par André Philip, « Un parti pour la gauche » (Club Jean Moulin), « Pour une démocratie économique » (G.R.O.P.).

D'autre part, des initiatives concrètes et orientées vers une assez proche action se font jour dans l'actualité politique française : Assises de la Démocratie (Vichy), Convention des Institutions républicaines (Palais d'Orsay), Comité de liaison des démocrates ou Centre

démocrate, Confédération ou Fédération de la gauche, Colloques socialistes.

L'anxiété du futur et les problèmes de prospective ne peuvent pas ne pas se poser au pouvoir qui, de son côté, fait effort pour procéder à la mise en place d'une nouvelle structure de la république de façon que de Gaulle restant présent par sa légende ou par son héritage, l'après-gaullisme ressemble le plus possible au gaullisme.

Il apparaît évident que la préoccupation commune à tous, gaullistes, non gaullistes, anti-gaullistes, est de chercher à pressentir ou à déterminer la forme et le contenu des courants politiques dans la France de demain. Ce qui suppose une première question : peut-on mettre le gaullisme entre parenthèses, ou bien, peut-on parler d'apports positifs du gaullisme qui auraient aidé à la modernisation et à la simplification de la vie politique française ?

Pour répondre à cette question et pour tenter de prévoir ce que pourraient être les tendances politiques dans l'après-gaullisme nous avons réuni : Georges Lavau, professeur à la Faculté de Droit et à l'Institut d'études politiques de Paris ; Serge Mallet, collaborateur du « Nouvel Observateur » et dirigeant du P.S.U. ; Joseph Fontanet, secrétaire général du M.R.P., ancien ministre.

Je pense qu'il appartient à Georges Lavau de nous décrire les transformations en cours dans la vie politique française.

Georges Lavau. — Il est peut-être prématuré de dire s'il y a un apport positif ou négatif du gaullisme. Personnellement, je crois que depuis 1959 il y a eu effectivement un certain nombre de transformations de la vie politique française. A la fois institutionnelles et

avec

Georges Lavau, Serge Mallet, Joseph Fontanet

administratives, elles ont et auront des répercussions psychologiques et politiques dont je ne crois pas qu'elles soient vouées à s'effacer quand de Gaulle disparaîtra.

Beaucoup de ces transformations sont d'ailleurs le couronnement d'un mouvement qui était amorcé déjà depuis un certain nombre d'années, mais auquel le système constitutionnel de la IV^e République n'avait pas encore donné sa pleine signification. Il en est ainsi, notamment, de ce mouvement qui tend à multiplier, à côté d'une cellule centrale de pouvoir plus concentrée, des « centres de décision ». Certes, le terme « décision » est ici souvent abusif car on y discute, on y prépare, on y propose des décisions qui restent entre les mains du gouvernement et de ses agents. Mais le recul relatif du Parlement donne objectivement à ces « centres » un certain pouvoir de représentation et d'influence. Les hommes qui ont une place dans ces centres (chefs d'entreprise, cadres, syndicalistes, responsables paysans, animateurs, universitaires) ont pris conscience qu'ils pouvaient agir et peser d'un certain pouvoir politique (qui reste à préciser d'ailleurs) sur certains de ces centres.

D'autre part, depuis 1959, le système politique a indiscutablement montré aux Français les avantages de la stabilité gouvernementale et d'un parti majoritaire surtout depuis 1962. Cette situation a fait naître, à mon avis, un certain goût pour une vie politique plus simple, plus calme, mieux régularisée, plus claire. Cela pourrait faire accueillir favorablement d'autres transformations telles que, par exemple, l'élection présidentielle au suffrage universel, qui joue aussi probablement dans le sens d'une simplification ; peut-être même, cela créerait un climat favorable à un changement du mode de scrutin : depuis 1958, celui-ci a toujours évolué dans le même sens apportant plus de clarté, plus de brutalité mais en définitive simplifiant une constella-

tion de forces politiques qui apparaissaient trop subtiles, trop changeantes et trop nombreuses.

Serge Mallet. — Je serai d'accord avec Georges Lavau en ce sens qu'il ne me semble pas que le gaullisme ait apporté spontanément des éléments de changements, mais bien plutôt qu'il est lui-même le produit d'un changement qui s'était déjà réalisé dans les structures économiques du pays et ne s'était pas encore traduit dans les superstructures politiques. La IV^e République n'a pas été renversée, elle s'est écroulée parce que ses structures restaient fondées sur des formes anciennes du parlementarisme, inventées à l'époque de la bourgeoisie libérale, du capitalisme libéral, avant qu'il y ait le Plan, avant qu'il y ait une économie d'Etat, avant qu'il y ait intervention de l'Etat dans l'ensemble des grandes décisions économiques. En 1958, une grande partie de la population se rendait confusément compte que la plupart des décisions importantes de la vie du pays étaient déjà prises à l'écart du Parlement ; les débats parlementaires ne reflétaient pas les grandes options nationales. La « mue » de la Caisse des Dépôts et Consignation, par exemple, qui a joué le rôle que l'on sait dans l'expansion économique française n'a fait l'objet d'aucun débat au Parlement qui, par ailleurs, consacrait des journées interminables à la discussion du pécule des anciens combattants. Donc, la désaffection croissante du peuple à l'égard du parlementarisme venait, me semble-t-il, de cette inadéquation du système parlementaire aux formes nouvelles de l'économie et de ce point de vue là, le gaullisme a apporté une réponse, certes empirique, certes discutable, mais une réponse tout de même avec la consti-

tution d'un gouvernement autoritaire, une centralisation du pouvoir politique qui apparaît comme le moyen pour l'Etat de maîtriser ces forces économiques aujourd'hui puissantes, d'arbitrer entre l'appareil économique de l'Etat d'un côté, et de l'autre les grands monopoles économiques privés. S'il n'y a pas concentration du pouvoir, s'il y a parcellisation du pouvoir, le contrôle de la vie économique devient difficile à moins de modifier radicalement la nature du pouvoir économique, ce que nos dirigeants de la IV^e ne voulaient point faire. Le gaullisme autoritaire était la seule formule permettant le maintien du système capitaliste en économie semi-planifiée !

Lors de l'avènement du gaullisme, on a beaucoup fait appel au souvenir de Louis-Bonaparte. La comparaison n'est choquante que si l'on oublie certains des traits essentiels du bonapartisme « bis » : le premier étant qu'il est le régime que s'est donné le capitalisme français au moment où il a fait sa première révolution industrielle ; dans cette phase initiale, l'intervention de l'Etat, éliminée par la suite de la vie économique, était indispensable à la mutation.

Le deuxième est que le régime de Napoléon III avait ses aventuriers politiques, les Morny, les Persigny, les Cassagnac auxquels on pourrait polémiquement comparer certaines personnalités de notre régime actuel ; mais il avait aussi ses technocrates, les saint-simoniens, qui firent les chemins de fer, le réseau bancaire et le canal de Suez. Et il avait ses financiers, les « barons de la mine et du rail », les Fould, les Pereire, les Lafitte, les Schneider. Les premiers seuls ont disparu dans le désastre de Sedan.

La question qui se pose aujourd'hui est de savoir si le néo-capitalisme n'a pas besoin — pour survivre — de se dépasser constamment lui-même et si cela n'implique pas le maintien des structures autoritaires de l'Etat. En un mot, je crois qu'on ne peut mettre en question le gaullisme, superstructure politique, sans mettre en question le néo-capitalisme, son substrat économique-social.

Joseph Fontanet. — Je suis moi-même très largement d'accord avec ce qui vient d'être dit par Georges Lavau et Serge Mallet concernant la mutation qui est intervenue dans la vie politique française. Je crois qu'elle tient à la fois à des facteurs psychologiques et sociologiques et à des facteurs institutionnels qui se sont correspondus et mutuellement renforcés. Il est certain qu'aujourd'hui, sans doute à cause de la multiplication des moyens d'information qui touchent la grande masse des citoyens, l'opinion n'est plus formée par les notables, n'est même plus formée par les militants ; elle est formée directement au niveau de l'homme de la rue, de chaque téléspectateur dans son foyer. C'est une transformation considérable dont tous ceux qui vivent activement une expérience politique ont pu se rendre compte au cours des dix dernières années. Naguère encore, beaucoup d'électeurs, surtout dans les régions rurales, avant de déterminer leur choix lors d'une consultation, cherchaient à connaître l'opinion de l'instituteur, du maire, du curé, du conseiller général ; aujourd'hui les mêmes hommes se considèrent généralement comme suffisamment informés et font leur choix sans ressentir le besoin d'avis « autorisés ».

D'autre part, il est incontestable qu'à notre époque le souci de l'efficacité domine, à cause des transformations économiques, du rôle accru de la technique ; et que cela conduit à rechercher des procédures de gouvernement plus efficaces que celles que nous a léguées une certaine tradition de parlementarisme « à la française ».

Ces deux évolutions expliquent la préférence observée aujourd'hui en faveur de mécanismes électoraux qui tendent à simplifier la vie politique et par-là à la rendre plus intelligible au niveau de la masse, et qui d'autre part, donnent une prime à la majorité et assurent la constitution d'équipes de gouvernement plus homogènes, l'autorité et la stabilité de l'exécutif étant par ailleurs mieux établies par les institutions.

Peut-être malgré tout convient-il de constater que si nous sommes d'accord entre nous sur cette interprétation de l'évolution politique française, il ne semble pas que cet assentiment soit partout unanime. Je crois observer, notamment chez beaucoup d'hommes qui ont joué un rôle important sous les précédentes républiques, un grand attachement à la notion ancienne de la multiplicité de forces politiques correspondant chacune à une famille d'esprit dont elle constituait l'expression propre. Un tel mode de représentation politique est naturellement lié à la conception d'un régime parlementaire fondé sur des gouvernements de coalition, alors que les transformations que nous venons d'analyser devraient davantage conduire à un régime de type présidentiel, et à un scrutin majoritaire favorisant les grands partis par rapport aux petits. Il n'y a pas que des aspects positifs dans l'évolution à laquelle nous assistons ; mais si elle résulte de données nouvelles permanentes, ainsi que je le crois, il faut l'admettre comme un fait, en prendre la mesure exacte et en prévoir les conséquences pour y faire face en pleine connaissance de cause.

Henri Bourbon. — Pratiquement il m'apparaît qu'il y a entre vous trois un large accord sur le fait que nous évoluons vers une simplification et un remembrement de la vie politique française. La question que je voudrais vous poser en conséquence est celle-ci : quelles pourraient-êtré, dans la perspective de cette simplification, les lignes de démarcation d'un système de grands partis modernes ?

Quels seraient dans l'après-gaullisme, les grands courants de la vie politique et comment pourraient-ils s'articuler les uns par rapport aux autres ?

Georges Lavau. — Sous la III^e comme sous la IV^e République on s'était habitué à considérer que, dans l'ensemble, l'opinion politique française (en dehors des élections et lors des élections) se classait en gros en six familles au moins, depuis l'apparition du Parti communiste français, et que quatre au moins de ces familles, celles qui ne sont ni à l'extrême droite ni à l'extrême gauche, étaient plus ou moins condamnées à effectuer un mariage de raison, sinon toujours au moment des élections, du moins pour constituer des majorités susceptibles de soutenir les diverses combinaisons gouvernementales habituelles. Par conséquent, il y avait là une sorte de structure quasi-permanente.

Henri Bourbon. — Pourriez-vous préciser quelles sont ces six familles politiques ?

Georges Lavau. — Sous réserve des désaccords quant à la façon de les nommer, disons : l'extrême droite, une droite dite des « modérés », elle-même répartie en divers sous-tendances et groupements, un centre-droit qui aurait été assez largement influencé par la démocratie chrétienne, une famille de centre gauche qui était plus ou moins exprimée par les radicaux, puis la famille socialiste et enfin le Parti communiste.

Il me semble évident qu'entre ces six familles les diverses frontières n'ont pas toutes la même netteté ; aussi est-il douteux que dans l'avenir cet hexagone conserve sa permanence et son caractère quasi nécessaire ou structurel. Une simplification a déjà commencé et n'est pas achevée, qui se traduirait peut-être par trois grands courants. Quant à moi, je pense que l'analyse du Club Jean Moulin dans son livre récent « Un parti pour la gauche » dessine au moins une perspective en laissant présager que finalement cette diversité pourrait se ramener, au moins à terme, à une certaine dualité.

L'U.N.R. ET SON AVENIR

Bien entendu, rappelons l'hypothèse de base de la brochure (hypothèse que j'adopte moi-même) : l'UNR n'est ni un accident ni une illusion (à laquelle auraient cédé des hommes abusés) que le départ de de Gaulle dissiperait. L'UNR n'est pas condamnée à disparaître avec le général de Gaulle et pourrait ne pas connaître l'effondrement et la débâcle qu'a connus auparavant une autre formation gaulliste : le R.P.F.

Le général de Gaulle, semble-t-il, bien qu'ayant parfois accordé un appui que certains ont jugé déplacé au parti majoritaire actuel, ne paraît pas cependant désireux que cette force se transforme en un parti organisé, structuré, ressemblant non seulement aux anciens partis mais même à un parti du type américain ou du type anglais. Vraisemblablement parce que le général de Gaulle ne se voit pas personnellement et ne voit pas, semble-t-il, tout autre président de la V^e République (selon l'image qu'il s'en fait) comme un **leader de la majorité**. Il pense que le gaullisme est une **attitude**, qu'il y a des gaullistes dans tous les partis ; et il faut reconnaître qu'un certain nombre de référendum semblent **jusqu'ici** le confirmer : il y a eu des « gaullistes » même dans l'électorat communiste, comme il y en a eu parmi les électeurs de la S.F.I.O. et de l'extrême droite. Le chef de l'Etat croit donc à l'utilité de se servir à l'occasion d'une force qui appuie l'action gaulliste mais qui, finalement, est un réseau de fidélités à un homme et à un destin, bien plus qu'un parti. Le problème est de savoir si, une fois le général de Gaulle disparu, un autre titulaire de sa charge pourrait remplir le rôle qu'il assume. Personnellement je ne le crois pas, parce qu'il n'y a pas eu d'autre homme du 18 juin ; dans l'avenir, tout président de la République devra nécessairement être un **leader de majorité**. L'U.N.R. sera-t-elle capable de **devenir** ce parti majoritaire et, en face d'elle, pourrait-il y avoir une autre formation, égale en puissance, capable éventuellement de soutenir un autre président de la République et un autre gouvernement ?

Henri Bourbon. — Vos propos, me semble-t-il,

apportent une confirmation à ceux qui déclarent que le gaullisme sans de Gaulle est une vue de l'esprit.

Joseph Fontanet. — Ce que vous venez, Lavau, de dire est justement une démonstration impressionnante du caractère spécifique de l'U.N.R., et de l'impossibilité pour ce parti de survivre au général de Gaulle. Vous nous avez très bien démontré que l'U.N.R. n'était pas un phénomène politique de la même nature que les autres formations, qu'elle était construite dans une autre dimension, qu'elle ne s'inscrivait pas dans les mêmes clivages. Elle tire son existence, et même son essence du prestige d'un homme hors série. C'est bien dire que, par construction même, l'U.N.R. n'a de réalité que grâce à de Gaulle et ne pourra persister en dehors de son sillage.

Serge Mallet. — Je dois dire que je partage ici beaucoup plus l'opinion de Lavau que celle de Fontanet.

Il est vrai que l'U.N.R. s'est constituée autour du phénomène gaulliste et cela fait partie des éléments bonapartistes dont je vous parlais tout à l'heure ; un certain nombre d'éléments de l'U.N.R., ceux qui sont le plus directement et personnellement liés au chef de l'Etat ne survivront probablement pas à sa retraite politique. Mais le cadre qu'a constitué l'U.N.R., le visage qu'elle a pris, n'est ni celui d'un parti fasciste d'extrême droite, ni celui d'un parti nationaliste ; c'est d'abord le visage d'un grand parti de droite moderne, d'un grand parti conservateur moderne, sachant faire la part qu'il faut au monde du travail, sachant discuter avec les syndicats, mais en même temps se donnant comme fonction essentielle de maintenir les structures fondamentales de la société, l'autorité du chef d'entreprise, l'autorité de l'Etat, le régime du profit.

L'interview que Georges Pompidou a accordée à la revue « Entreprise » en juin 1964 met à nu les soubassements idéologiques de l'U.N.R. Je crois que les thèmes développés par le Premier Ministre dans « Entreprise » peuvent être repris demain par des gens qui se situent aujourd'hui dans l'opposition. Que l'U.N.R. en tant que formation politique, en tant que « sigle » soit appelée à disparaître, je le pense, mais je pense aussi qu'elle constituera la base de ce grand parti conservateur moderne que peu de choses séparent finalement d'une fraction importante des formations centristes actuelles. Regardons l'attitude d'hommes politiques aussi typiquement centristes que Edgar Faure par exemple ; je ne crois pas que demain il soit impossible de voir cohabiter dans le même parti, Edgar Faure, Valéry Giscard d'Estaing et Georges Pompidou.

Joseph Fontanet. — Il n'est pas sûr, tout d'abord, que toutes ces personnalités dont vous parlez puissent cohabiter aussi aisément que vous le dites. J'observe qu'à l'intérieur même de l'U.N.R., et sur les questions économiques dont vous avez parlé, il y a de très grandes divergences. Lorsqu'on connaît les options intimes de M. Vallon ou même de M. Capitant et qu'on les rapproche des opinions de certains parlementaires U.N.R., que je ne nommerai pas, mais dont les penchants conservateurs sont évidents, ou même tout simplement de la politique économique actuelle du gouvernement, on s'aperçoit qu'il y a de très grandes divergences de vue à l'U.N.R. dans ce domaine et qu'elles ne sont sur-

montées qu'à cause du lien très fort que constitue actuellement l'adhésion inconditionnelle de tous ces hommes à l'action du général de Gaulle.

Par ailleurs, un parti ne se définit pas uniquement par sa politique économique. Je serais même tenté de dire que cela n'est peut-être pas, au moins dans les temps actuels, essentiellement par là qu'il se situe. La manière dont il conçoit le fonctionnement des institutions et l'exercice de l'autorité, celle dont il veut orienter la politique étrangère, me paraissent dans la conjoncture présente encore plus déterminantes que les choix en matière de politique économique.

Par conséquent, ce à quoi je crois, c'est au-delà des circonstances actuelles à une désintégration de l'U.N.R. et à un reclassement de ses hommes. Si un certain nombre d'entre eux dont l'orientation n'est pas réactionnaire se retrouvent avec nombre d'autres dans un nouveau parti moderne et démocratique, celui-ci sera tout à fait différent de l'U.N.R. parce qu'il aura une toute autre politique, non seulement plus active en matière économique et plus généreuse en matière sociale, mais entièrement nouvelle quant au fonctionnement des institutions du régime et à la finalité de la politique extérieure.

Serge Mallet. — Le cas des gaullistes de gauche que vous avez cité est un peu particulier. Il est évident que rien n'a amené ces hommes à l'U.N.R., que leur fidélité sentimentale au général de Gaulle ; pour le reste, ils se sont toujours trouvés beaucoup plus loin à gauche sur l'échiquier politique...

Joseph Fontanet. — Je me souviens d'avoir vu siéger M. Louis Vallon non loin de M. Pierre Cot...

Serge Mallet. — Mais bien sûr, ils collaboraient à « France-Observateur », ils avaient des positions qui étaient dans la plupart des cas, à la gauche de la S.F.I.O. Donc incontestablement c'est là un accident. Cela dit, je ne pense pas qu'on puisse dire que M. Capitant...

Joseph Fontanet. — Ainsi le gaullisme est bien accidentel !

Serge Mallet. — ... que M. Capitant, ou tel autre, soit représentatif de l'U.N.R. Il n'en est qu'un élément marginal. Mais venons-en au fond. Vous dites : « ce nouveau parti ce sera un autre parti que l'U.N.R. et qui fera une autre politique que celle de l'U.N.R. et qui aura d'autres animateurs que ceux de l'U.N.R. ».

On voit très bien tout de suite le point fondamental sur lequel il peut y avoir une autre politique, c'est en matière de politique extérieure. Il est certain que jusqu'ici la tradition du centre et de la droite française en politique extérieure se situe, disons, dans l'Alliance Atlantique et accepte pour la France un rôle mineur à l'intérieur de cette coalition atlantique. Le problème qui se pose est de savoir maintenant si l'évolution propre du gaullisme en matière de politique extérieure, basée au départ incontestablement sur une certaine conception nationaliste du rôle de la France, ne lui survivra pas. Là, je vais peut-être faire encore un peu « d'économisme » : je crois que la réponse à cette question n'est pas dans les hommes et dans les partis, elle n'est pas dans les intentions, elle réside dans la question de savoir d'abord s'il existe la possibilité d'une économie

européenne indépendante des Etats-Unis, ensuite si cette économie européenne indépendante des Etats-Unis peut se développer dans le sillage de ceux-ci ou au contraire si elle ne peut se développer qu'en opposition à ceux-ci. Je crois que selon les réponses qui seront données à cette question, et personne ne peut encore les donner aujourd'hui, ce grand parti conservateur moderne sera ou ne sera pas amené à avoir une politique extérieure différente. Le parti travailliste anglais était opposé à l'entrée de l'Angleterre dans le Marché Commun, maintenant il commence à dire qu'après tout il y aurait des possibilités nouvelles qui s'ouvriraient. Je crois qu'il s'agit encore d'une situation conjoncturelle. Finalement est-ce que la permanence de la politique extérieure française pro-atlantique peut survivre à une évolution de la situation internationale dans laquelle le système des blocs a éclaté ?

Georges Lavau. — L'U.N.R. exploite le général de Gaulle. Mais l'U.N.R. d'aujourd'hui, surtout depuis le congrès de Dinard, et plus encore l'U.N.R. de demain, est-elle, sera-t-elle aussi « gaulliste » qu'elle l'a été, un peu contrainte, jusqu'à maintenant ? On oublie généralement que le R.P.F. subsiste toujours et qu'il est distinct de l'U.N.R. Le R.P.F. était gaulliste, l'U.N.R. l'est aussi : le sont-ils de la même façon ? L'U.N.R. de 1967 ne sera pas gaulliste comme elle l'était en octobre 1962. Il n'est pas invraisemblable que l'U.N.R. continue en dehors de de Gaulle. Comme le disait Serge Mallet, elle peut continuer mais changer insensiblement avec Georges Pompidou, avec Edgar Faure, avec Giscard d'Estaing ou un autre. Sous la conduite de Debré, elle aurait une autre physionomie, mais distincte encore de celle d'aujourd'hui. Ce nouveau parti de l'après gaullisme sera-ce, comme le disait Joseph Fontanet, un tout autre parti que l'U.N.R. parce que sa politique extérieure devrait être différente de celle du gaullisme actuel, et aussi sa conception de l'exercice de l'autorité ? Je n'en suis pas certain...

Joseph Fontanet. — Et même les choix relatifs aux questions économiques et financières seraient différents dans ce nouveau parti qui, je le répète, ne serait pas l'U.N.R. prolongée et ne ressemblerait pas à l'U.N.R., ni dans sa forme ni dans son esprit.

Georges Lavau. — Je crois que si l'U.N.R. se survit en faisant des transfusions de sang (ce qui me paraît très probable), ce sera un parti qui modifiera légèrement ses positions sur la politique extérieure, précisément parce que de Gaulle ne sera plus là ; qui, vraisemblablement, atténuera un peu une certaine conception de l'exercice de l'autorité, conception évidemment déterminée par les facteurs personnels de l'homme qui occupait le pouvoir (et que l'U.N.R. ne pouvait pas contredire) ; sur la politique économique il y aura vraisemblablement à l'intérieur de ce grand mouvement des divergences qui seront aussi réelles mais aussi « tolérables » que celles qui existent dans d'autres partis conservateurs que nous connaissons de l'autre côté de la Manche ou Outre-Atlantique.

Ce parti sera-t-il l'équivalent du parti « démocrate » et « centriste » que certains espèrent ? Vraisemblablement, il aura une aile qui sera plus à droite que le « parti des démocrates » que vous souhaitez, Fontanet. Peut-être cette aile droite sera-t-elle consti-

tée par les cadres actuels de l'U.N.R., encore n'en suis-je pas sûr. En tout cas, dans un horizon de temps que je ne peux pas préciser, je ne vois pas quelle différence fondamentale distinguerait ces deux formations alternatives. Les masses électorales susceptibles d'être sensibilisées, aussi bien que les équipes d'hommes qui, sinon aujourd'hui mais demain, pourront peut-être trouver leur place dans cette nouvelle structure me paraissent devoir être virtuellement les mêmes.

Entre les leaders du Centre d'Etudes et de Liaison des Démocrates et ceux des cadres de l'U.N.R. qui n'ont pas été définitivement marqués par les habitudes et les méthodes de travail des réseaux du R.P.F., je crois qu'il n'y a que des différences liées à des circonstances historiques et à des querelles (vives mais secondaires) dont le souvenir s'effacera. Outre bien des attitudes communes, ils ont en commun non seulement la même clientèle électorale, mais le soutien d'un même tempérament politique.

Entre eux, il y aura sans doute des divergences (mais qui passent aussi à travers la Gauche) sur le mode d'exercice de l'autorité, sur la façon de concevoir l'indépendance de la France : c'est matière à compromis et à arbitrage. Et il n'en sera pas différemment de la politique économique et sociale.

Bref, à mes yeux, si « l'U.N.R. prolongée après le gaullisme » et le « parti des démocrates » constituent deux formules sensiblement interchangeable d'un même parti conservateur en devenir, la vraie question me paraît être la suivante : ceux qui en constitueraient les éventuels leaders seront-ils les dirigeants actuels de l'U.N.R. ? ou bien seront-ils ceux qui s'efforcent de créer une formation des « démocrates » dont les socialistes se tiennent à l'écart et qui entend repousser les éléments les plus gaullistes de l'U.N.R. ?

LE CENTRE ET LE PARTI DEMOCRATE

Henri Bourbon. — Après cette sorte d'assimilation ou d'association de l'U.N.R. au futur parti démocrate centriste que Georges Lavau a présentée, il me semble que la réponse, ou la réplique, revient à Joseph Fontanet. Je me souviens en effet que, lors d'un récent congrès M.R.P., Fontanet avait récusé au nom de l'évolution spécifique de la société française la thèse de M. Duverger selon laquelle « seule une alternance entre une vaste droite et une vaste gauche peut animer la vie politique d'un pays ». Et il proposait « l'union dans une action commune dynamique des hommes qui, de part et d'autre de l'ancienne ligne de démarcation de la politique française, refusent la reconstitution des anciens blocs dont les fausses querelles ont coûté si cher à la France ».

Je demande en outre à Fontanet de répondre — réponse qui sera probablement une réfutation — à une affirmation qui est répétée avec insistance dans le livre « Un parti pour la gauche », à savoir que le centrisme est un tempérament mais qu'il ne peut pas être une force politique.

Joseph Fontanet. — En réalité, la question de Lavau et la question de Bourbon sont deux questions distinctes. L'analyse de Lavau tend à assimiler une éventuelle U.N.R. post-gaulliste et le parti démocrate futur, sous prétexte qu'une bonne fraction de l'électorat qui pour-

rait leur donner naissance est commune. Je pense, pour ma part, qu'il est extrêmement important dans l'analyse de la vie politique d'un pays comme le nôtre, de bien comprendre que des équipes différentes susceptibles d'obtenir successivement la confiance d'un électorat partiellement commun peuvent faire des politiques extrêmement divergentes. Il est incontestable, par exemple, que l'électorat actuel de l'U.N.R. recouvre partiellement, non pas totalement, l'électorat du M.R.P. de 1946. Il est incontestable aussi que la politique qu'ont faite les hommes du M.R.P. en 1946 n'est assimilable en rien à celle que fait actuellement l'U.N.R. Ainsi des équipes politiques différentes peuvent user de manière presque opposée de la confiance globale qu'elles peuvent obtenir, alternativement, de mêmes contingents d'électeurs.

Georges Lavau disait tout à l'heure : il est possible que demain nous nous trouvions devant un choix ; ou bien ce seront les éléments actuels les plus durs de l'U.N.R. qui réussiront définitivement à asseoir leur pouvoir, et qui domineront un vrai parti conservateur ; ou bien ce seront au contraire les éléments les moins spécifiquement gaullistes, au sens des anciens réseaux R.P.F. qui acquerront la prédominance sur ce qui restera de l'U.N.R. d'aujourd'hui et accepteront de collaborer avec des hommes qui à l'heure actuelle forment le Comité des Démocrates. Eh bien ! je pense que l'orientation de la politique française serait totalement différente dans l'un et l'autre cas. Il est bien certain que la seconde hypothèse signifierait que ce serait en réalité autour des hommes qui constituent le Centre des Démocrates — et donc des idées qu'ils défendent — que se ferait le rassemblement envisagé.

Georges Lavau. — J'ajoute que, dans ma pensée, entre ces deux équipes que vient de décrire Fontanet, s'insérerait vraisemblablement un troisième groupe qui serait constitué d'hommes nouveaux qui à l'heure actuelle n'ont pas encore émergé à la vie politique, mais qui pourraient constituer un élément de synthèse entre les deux groupes en question.

Serge Mallet. — Sans parler de ce dernier groupe hypothétique, il existe déjà un certain nombre d'hommes politiques qui se situent précisément à ce point d'insertion. Des hommes qui ont bien pris soin de prendre leur distance, tant par rapport à l'U.N.R. inconditionnelle que par rapport au Centre des Démocrates ; et j'ai l'impression que ces hommes politiques très avisés seront les hommes de cette transition et de cette synthèse.

Joseph Fontanet. — Puisque nous sommes partiellement d'accord sur cette partie de l'analyse il est nécessaire d'aller un peu plus loin : il serait intéressant de voir dans ces conditions ce qui se passerait notamment à gauche. L'ambition de l'U.N.R. était de se constituer comme la réplique majoritaire à l'extrême gauche. Malraux avait même essayé dans sa formule célèbre de systématiser la stratégie gaulliste en disant : « Entre les communistes et nous il n'y aura bientôt plus que le néant ». Lavau paraît en définitive accorder de bonnes chances, et je m'en réjouis, à une autre solution, qui est celle pour laquelle œuvre le Comité des Démocrates. Cette solution consiste à opposer à l'extrême gauche une réplique démocratique à vocation

majoritaire, et d'autre part, à refouler, par là même, les fractions autoritaires, nationalistes et conservatrices du parti gaulliste sur une zone minoritaire de l'espace politique français. Dans ces conditions, c'est en occupant le centre comme une position clé, que les démocrates pourront demain exercer le pouvoir et faire cette politique dont j'ai montré qu'elle serait très différente de celle que soutient l'U.N.R., et sur ce point je m'oppose à ce que croient Lavau et Mallet qui commettent l'erreur d'assimiler l'U.N.R. et le Centre Démocrate.

Je pense que dès lors, la gauche et notamment la gauche socialiste, amenée à choisir entre, d'une part, une extrême gauche nécessairement dominée par le parti communiste, et, d'autre part, ce parti démocrate à vocation majoritaire, serait attirée vers le second. Le parti démocrate ferait en effet, une politique économique et sociale très proche de ce que cette gauche socialiste désire lorsqu'elle rejette le collectivisme. Par ailleurs, il serait en plein accord avec elle en politique intérieure et étrangère. Ce rapprochement s'ajoutant au rôle des éléments non encore engagés dans l'action politique, mais dont la vocation politique est évidente, permettrait de donner à la formation démocrate moderne en préparation cette orientation novatrice et sociale que désirent ses promoteurs.

Henri Bourbon. — Ainsi, Joseph Fontanet vient de nous confirmer sa conviction que le centre n'est pas seulement un « tempérament » politique mais qu'il peut et doit se concrétiser dans une « force » politique originale ; force capable de synthèse et de dépassement, force orientée vers un avenir conciliant liberté et autorité, nouveauté et stabilité : cette union des démocrates de progrès qui — et je cite ici Jean Lecanuet — « réconcilierait l'humanisme chrétien et l'humanisme agnostique » et qui « inscrirait son dynamisme au point d'équilibre et de convergence des grands courants politiques à partir duquel la France a toujours été gouvernée, une fois passées les périodes d'exception ».

Joseph Fontanet. — Excusez-moi de parler si longuement, mais je voudrais répondre à cette seconde question que vient de rappeler Bourbon, et que j'avais jusqu'à présent délaissée. Je ne vois pas très bien comment on oppose tempérament à force, car il me semble que ce sont des concepts qui ne sont pas homogènes. Je crois que, pour une force politique c'est une très grande chance de pouvoir unir des gens dont les tempéraments ne sont point trop dissemblables. Si donc, précisément, les hommes du centre ont à la fois le même tempérament, la même manière d'aborder les problèmes, les mêmes attitudes politiques, et par surcroît, comme je l'ai dit, le même programme en matière d'institutions, en matière économique et sociale et en matière de politique étrangère, alors je crois qu'ils peuvent dans ces conditions constituer ensemble une force particulièrement cohérente, adaptée à notre temps et imprégnée d'humanisme démocratique, force dont les atouts, pour jouer un rôle décisif dans la vie politique française de demain seront considérables. D'autant que cette force neuve à vocation majoritaire serait autre chose qu'une simple addition ou coalition de partis et n'aurait pas le style ni les objectifs d'un parti conservateur...

Georges Lavau. — Je ne suis pas convaincu par ce

que vient de dire Fontanet. Je me limiterai au problème du centrisme. Je crois personnellement, comme l'a dit la brochure du Club Jean-Moulin, qu'il y a un tempérament centriste ou, plus exactement, que le centrisme correspond à une série d'attitudes, d'aspirations, de refus, de craintes et à des aspirations plus positives : l'ordre, la stabilité, une certaine égalité sociale, etc. Mais je pense également qu'il y a des centristes un peu dans tous les partis. Il y en a sans doute dans l'électorat communiste et peut-être même parmi certains cadres communistes. Fontanet espère-t-il qu'une force politique baptisée « Centre » pourrait exercer une attraction sur ces tempéraments ? Il y a des centristes à droite et qui pourtant, à l'heure actuelle, n'approuvent pas tout à fait les efforts du Comité de Liaison des Démocrates. En revanche, je ne pense pas qu'on puisse constituer une force politique à partir des hommes qui ont ce tempérament centriste. Pourquoi ? Parce qu'un centriste peut souhaiter des solutions moyennes sur une série de questions mais il n'est pas moins vrai qu'il a, par tradition, par insertion économique, sociale, des installations, des adhésions avec les différentes familles politiques constituées, avec différentes forces. Dans certaines circonstances déterminées, il ressentira, malgré son tempérament centriste, une solidarité avec ces tendances constituées. Ce pourra être, par exemple, à propos de la question religieuse dans certaines régions françaises, ou à propos des questions économiques...

Joseph Fontanet. — Votre remarque est tout de même de moins en moins vraie en ce qui concerne la question religieuse que vous évoquez ; les mentalités évoluent ; certaines querelles s'apaisent ou tendent à s'apaiser.

Georges Lavau. — Les divisions religieuses ont moins de portée politique, certes, mais on peut encore malgré tout, rassembler des millions de signatures à l'appel du Comité National d'Action Laïque et le second tour opère parfois des concentrations où la querelle scolaire joue un rôle important dans un certain nombre de départements.

Joseph Fontanet. — C'est le passé plus que l'avenir !

Georges Lavau. — Oui, mais le passé et l'avenir coexistent. Sur bien d'autres questions, politique économique, politique extérieure, des gens se sentiront en accord à un moment donné avec d'autres personnes qui ont un tempérament moins centriste mais dont ils s'estimeront plus solidaires que d'autres centristes comme eux mais qui appartiennent à une autre famille ou à une autre tradition politique.

Serge Mallet. — Je voudrais rappeler l'un des derniers votes qui m'a semblé peut-être l'un des votes le plus importants du Parlement au cours de ces dernières années. C'est le vote sur le Plan. Or, au moment du vote sur le Plan nous avons vu à nouveau s'établir un clivage qui ne correspondait absolument pas au clivage que l'on pouvait attendre entre majorité et minorité, entre gaullistes et anti-gaullistes. Où est le centre dans le vote sur le Plan ? Le centre n'est pas apparu. Nous avons eu dans le vote sur le Plan, d'un côté ceux qui approuvaient le Plan tel qu'il est, c'est-à-dire le Plan conçu dans une certaine optique néo-capitaliste...

Joseph Fontanet. — Le centre a voté avec Michel Debré qui avait pris des positions très hostiles aux orientations du V^e Plan, telles que les déclarations et plus encore les omissions du gouvernement avaient pu les faire paraître. Si bien qu'au cours de ce scrutin, et sur ce problème, peut-être le centre, bien loin de disparaître, a-t-il manifesté contrairement à votre interprétation son potentiel de rayonnement puisqu'il a trouvé un écho à ses préoccupations au sein même de la majorité actuelle.

Serge Mallet. — J'accepte votre remarque si vous voulez dire par là qu'à ce moment-là, Debré jouait en quelque sorte l'aile gauche de la majorité ; je l'ai moi-même écrit d'ailleurs, dans un article du « *Nouvel Observateur* ». Mais ceci nous prouve quelque chose, c'est qu'il existe un grand parti de droite moderne auquel le V^e Plan va comme un gant : il y a un peu de planification, mais pas trop de planification, un peu d'économie étatique, mais pas trop d'économie étatique ; il permet à l'Etat de jouer son rôle d'arbitre mais en même temps il se garde de mettre en question systématiquement les rapports capitalistes de production. Sur cette base, s'est retrouvée une majorité de l'Assemblée allant des Radicaux et du M.R.P. à la droite traditionnelle, aux Indépendants ; de l'autre côté s'est retrouvée la gauche ; je crois que s'il y avait eu un vote au Conseil Economique, s'il avait existé par exemple, à côté de la Chambre des Députés cette Assemblée Economique et Sociale dont on a parlé un certain temps, nous aurions retrouvé à l'Assemblée Economique et Sociale un vote de la même nature : d'un côté les trois centrales ouvrières, quelques personnalités représentant le monde de la culture, la fraction progressiste de la paysannerie et des organisations familiales et de l'autre côté les représentants des organisations patronales, de la petite et moyenne bourgeoisie, des professions libérales, etc. C'est dire qu'il y a là un clivage sur le plan économique qui a dépassé les hostilités de tempérament. Sans doute, dans la pratique, beaucoup de députés S.F.I.O. qui ont voté contre ce Plan se situent, probablement économiquement, plus à droite qu'un certain nombre d'hommes du centre qui ont voté pour ce Plan, mais comme le disait Lavau, ils sont insérés dans une certaine réalité, ils sont représentatifs d'un certain nombre de couches sociales et c'est ce qui les a amenés sur ce point précis à se déterminer d'une certaine façon.

Joseph Fontanet. — Je crois en effet que nous sommes au cœur du problème, mais je suis évidemment tout à fait en désaccord avec ce que vient de dire Serge Mallet.

Je m'explique. Tout d'abord, à la racine des convictions que je défends, il y a une croyance essentielle : c'est qu'une économie de progrès moderne peut être aujourd'hui définie à partir des acquisitions de la science économique et des expériences qui ont pu être faites dans divers pays, et que cette économie de progrès moderne se distingue nettement aussi bien du libéralisme d'autrefois que du collectivisme des pays de l'Est. Je crois que cette économie moderne doit utiliser à la fois le plan et le marché comme deux instruments de gestion de l'économie qui sont non seulement compatibles mais complémentaires. Dans la mesure où la planification des décisions essentielles ne s'oppose pas à

la décentralisation des décisions secondaires, les options fondamentales étant prises et leur respect assuré, une politique originale peut être définie qui s'oppose aussi bien aux thèses collectivistes auxquelles s'attarde encore une partie de la gauche française, qu'aux thèses rétrogrades libérales d'une partie de la droite. Dans le cadre d'une telle politique économique moderne, il y aura, bien entendu, des tendances diverses, les uns voulant un peu plus ou un peu moins de planification, les autres faisant tantôt un peu moins, tantôt un peu plus confiance au marché, mais il ne s'agira plus que d'une question de dosage de méthodes, et non pas d'une question de nature du système économique. Une force politique cohérente pourra dès lors unir les hommes qui adhéreront à cette conception, étant entendu que, comme toujours, il y aura parmi eux une aile droite et une aile gauche.

L'autre remarque que je voulais faire c'est que les transformations sociologiques actuelles du pays donnent raison à ma thèse. Autrefois, les éléments de la droite classique se recrutaient dans le milieu paysan, chez les petits patrons ; aujourd'hui, tous ces milieux évoluent dans une direction qui précisément leur fait abandonner les thèses individualistes et conservatrices d'autrefois et les amène à jouer le jeu de cette économie à la fois planifiée et décentralisée. Voyez l'évolution des jeunes paysans par rapport à leurs parents. Pouvez-vous dès lors prétendre que le vote de ces jeunes paysans ait la même signification que le vote de leurs pères même si les cartes de géographie électorale ont la même allure, parce que la nouvelle génération, comme l'ancienne, va à la messe ? Pourriez-vous assimiler les attitudes électorales des jeunes patrons à celles de leurs prédécesseurs ? Pouvez-vous ignorer les conséquences de la proportion croissante dans la société de cadres, qui sont des salariés mais qui n'ont ni les réactions des travailleurs prolétaires d'autrefois, ni non plus celles des capitalistes ? Comment ne pas voir non plus, après André Philip, qu'il existe dans certains milieux sociologiques de gauche un refus du progrès et de l'évolution parfaitement comparable à celui des récents mouvements poujadistes d'extrême-droite.

Si l'on voulait, en oubliant toutes les étiquettes partisans, ne considérer un instant que les forces vives au travail en France, on en trouverait, en réalité, deux faisceaux dynamiques et pratiquement ces deux faisceaux, seulement. Il y a, d'une part, les forces qui gravitent autour du communisme, constituant un réseau extrêmement important. Et d'autre part, en face, des équipes plus diverses, mais coopérant déjà très fréquemment dans les organismes de la démocratie de base, politique, économique et sociale : collectivités locales, organisations professionnelles, sociales, culturelles, mouvements de jeunesse, comités d'expansion, etc. Nombre de ces équipes sont issues des mouvements de jeunes et des mouvements professionnels et sociaux d'inspiration chrétienne ; mais parmi elles s'en trouvent également d'autres dont les membres agnostiques, mais profondément attachés au même humanisme démocratique français que les adhérents aux premières, collaborent de plus en plus souvent et de façon de plus en plus intense avec eux.

Si donc nous cherchons quels sont les pôles autour desquels pourrait s'ordonner une vie politique fran-

çaise rénovée, n'est-il pas légitime de penser qu'ils sont préfigurés par l'existence de ces deux réseaux de citoyens actifs, l'un à l'extrême gauche où le parti communiste constitue évidemment l'élément prédominant, et l'autre au centre, grâce à la convergence des deux familles démocrates que rapproche le sentiment de défendre les valeurs d'une même civilisation humaniste ?

Serge Mallet. — Je répondrai sur le rapport entre planification et marché dont vous avez parlé, Fontanet.

Les théoriciens yougoslaves, pour caractériser leur économie par rapport à l'économie française, disent que l'économie française est une économie dominée par le marché et dans laquelle la planification existe comme instrument de régulation, et que la planification yougoslave est une économie dominée par la planification et dans laquelle le marché subsiste comme régulateur. Je crois qu'effectivement c'est entre ces deux notions que se situe à l'heure actuelle la divergence entre, en gros, les socialistes, et les non-socialistes. Ce n'est pas effectivement « les extrêmes », comme on le disait autrefois.

D'ailleurs, Fontanet, vous revenez constamment sur cette notion des « extrêmes », et cela avait déjà été le thème fondamental du congrès M.R.P. du Touquet auquel j'avais assisté ; je crois que vous ne mettez l'accent avec autant d'intensité sur « l'extrémisme » que pour arriver à dégager cette notion du « Centre » dans laquelle vous êtes amené à ce moment-là à agglutiner un certain nombre d'éléments qui ne se considèrent pas du tout comme des éléments centristes ; vous avez parlé tout à l'heure des jeunes agriculteurs, vous avez fait illusion pratiquement aux militants syndicaux de la C.F.D.T., vous savez aussi bien que moi que ces éléments ne se considèrent pas comme centristes. Le centre et la gauche se disputent en effet cette clientèle politique, c'est particulièrement le cas de la gauche moderne qui dispute cette clientèle politique aux formations centristes ; mais il suffit de voir le dernier congrès de la C.N.J.A., les positions qu'il a adoptées, ce ne sont pas du tout des positions « centristes » sur le plan de l'économie ! La conception actuelle de l'agriculture de groupe du C.N.J.A. est une conception qui met en question les rapports de production capitalistes. Je vous accorde que le langage est moins « extrémiste » que celui qu'employaient les partis de gauche traditionnels, mais le contenu en est souvent plus révolutionnaire.

Je reviens à ce problème de l'extrémisme, car c'est là toute la question. C'est aussi le jeu de Malraux tendant à présenter le parti communiste comme une force « extrémiste » ; je crois que là nous touchons le problème fondamental.

LE ROLE ET LA PLACE DU PARTI COMMUNISTE

Dans la définition des familles politiques, de Thibautet comme de Siegfried, se retrouve le fameux thème selon lequel finalement la France se gouverne au centre. Cette notion reposait sur l'idée qu'il y avait deux petites forces extrémistes, les communistes d'un côté, l'extrême droite de l'autre. Or, le phénomène auquel nous assistons, même s'il ne s'est pas encore manifesté d'une façon formelle, précise, même si par exemple le verbalisme du parti communiste continue de véhiculer

des thèmes maximalistes et révolutionnaires, c'est que dans la pratique le parti communiste ne correspond pas avec cette petite force extrémiste ; l'électorat communiste est une grande force et comme telle n'est pas « extrémiste ». Le problème qui peut se trouver posé est celui de savoir si l'appellation d'origine du parti communiste correspond encore à une réalité. Je crois, pour ma part, qu'elle n'y correspond plus...

Joseph Fontanet. — L'expérience des dernières élections municipales n'a guère été concluante pour ceux qui avaient fait ce pari.

Serge Mallet. — Pardon, les dernières élections municipales n'ont nullement démontré le caractère révolutionnaire du parti communiste, elles ont démontré sa transformation en parti social-démocrate de type allemand avec beaucoup d'opportunisme politique et avec une rigueur bureaucratique très grande...

Joseph Fontanet. — Ces traits ne sont guère démocratiques.

Serge Mallet. — Dans la social-démocratie allemande la démocratie n'a jamais été un élément essentiel de développement ! Nous ne savons pas en France ce que c'est que la social-démocratie, nous avons toujours vu cela à travers la S.F.I.O., et la S.F.I.O. a été marquée par les traditions du socialisme français qui n'ont jamais eu ce caractère rigide. Mais essayez de retrouver cette rigueur « révolutionnaire » sur le plan du programme, sur le plan des options ? Excusez-moi, mais aux élections municipales les communistes nous ont refusé, à nous P.S.U., de présenter des programmes qui soient précisément des programmes mettant en question les structures actuelles de la société.

Joseph Fontanet. — Lorsque les communistes sont au pouvoir, à la tête d'une municipalité, par exemple, ils se conduisent encore en totalitaires ; ainsi dans la banlieue parisienne, où ils ont vraiment fini par créer un tel système d'embrigadement et de pression, on ne trouve souvent plus de candidats pour figurer sur une liste électorale adverse, et ils deviennent, en fait, le parti unique.

Tant qu'ils se comporteront ainsi, là et ailleurs, un grand nombre de Français considéreront encore légitimement que le parti communiste demeure un parti extrémiste et non démocratique.

Serge Mallet. — Entre « extrémisme » et rigidité bureaucratique, il y a une différence excessivement importante. Le problème est de savoir si le parti communiste peut à l'heure actuelle être rejeté au niveau d'une petite secte extrémiste comme l'est le parti communiste belge, ou bien s'il s'agit d'une force qui, sociologiquement, est amenée à perdre ses caractéristiques extérieures d'appareil pour se fondre à l'intérieur d'une force socialiste beaucoup plus large, ayant conservé son contenu, mais ayant éliminé précisément un certain nombre de traits qui tendent à se durcir dans la mesure même où ils sont inadaptes. Je crois, pour ma part, que le durcissement bureaucratique du parti communiste à l'heure actuelle est dû, pour une large part, au fait qu'il ne correspond plus à un contenu idéologique. C'est dans la mesure où le parti communiste a évacué l'idéologie maximaliste et léniniste qu'il est obligé pour maintenir sa cohésion de raidir ses struc-

tures bureaucratiques et ceci, il ne pourra pas continuer longtemps à le faire. Il ne pourra pas le continuer longtemps si, à ses côtés, se développe précisément une force socialiste plus dynamique, plus socialiste dans ses aspirations, par exemple, mettant, face à la tendance technocratique qui se développe à l'intérieur des mécanismes du pouvoir et qui survivra au gaullisme, l'accent sur les problèmes de démocratie économique, de gestion économique. Et ceci met en question aussi bien l'autorité du chef d'entreprise traditionnel que l'autorité du directeur d'entreprise communiste à la mode soviétique. De la même façon il a été très net que certains éléments animateurs d'associations locales ont été amenés à mettre en question dans les mêmes termes, la gestion de certains maires communistes dans les banlieues parisiennes et la gestion de certains maires U.N.R. qui se conduisaient de la même façon et chez lesquels ils trouvaient une caractéristique techno-bureaucratique.

Joseph Fontanet. — Justement ce sont les deux extrêmes...

Serge Mallet. — Ce ne sont pas les deux extrêmes. C'est un phénomène bureaucratique. Cela dit, je crois que la perspective d'un grand parti de droite moderne libéral est beaucoup plus proche que celle d'un grand parti socialiste également moderne. Je le dis : cela ne me fait aucun plaisir, mais c'est probablement une réalité objective.

Ainsi je crois à la constitution, après la période gaulliste, d'un grand parti conservateur moderne. Mais je pense aussi que, plus lentement, nous assistons à la restructuration de la gauche socialiste française. Je dis restructuration et non pas réunification. Car je pense au rôle de ces éléments nouvellement venus à la vie politique qui commencent d'y intervenir en force. Ils se sont affirmés spectaculairement à Grenoble avec la liste G.A.M. (1) - P.S.U. - et S.F.I.O. Mais ils se manifestent aussi à travers les syndicats ouvriers, paysans, à travers le mouvement étudiant, à travers ces groupements aussi divers que le G.E.R.M.N. (2) des médecins, les associations de locataires et d'animateurs locaux, les comités économiques de contre-plan qui se constituent un peu partout, soit dans les zones « dépressives », soit au contraire dans les régions où les structures sociales et urbaines n'ont pas suivi le développement économique. Je crois que ces forces, qui sociologiquement appartiennent au monde des producteurs, des exploités du néo-capitalisme au même titre que l'ancienne classe ouvrière, mais abordent d'une façon nouvelle, adaptée au monde moderne, les problèmes d'une transformation socialiste de la société française, contraindront la vieille gauche à s'adapter et à se transformer.

LA GAUCHE ET LA S.F.I.O.

Henri Bourbon. — Mais est-ce que, selon toi, la S.F.I.O. sera l'axe autour duquel se réaliseront la transformation et la rénovation de la gauche française ?

(1) Groupe d'Action Municipale.

(2) Groupement d'Etudes et de Recherche pour une Médecine Nouvelle.

Serge Mallet. — C'est évidemment ici que j'aurais tendance à me séparer de Georges Lavau et des auteurs d'« Un Parti pour la gauche ». L'option so-disant « réaliste » selon laquelle la S.F.I.O. est l'axe de ce regroupement socialiste est profondément irréaliste. D'abord parce qu'on ne peut examiner la S.F.I.O. d'un seul point de vue « géographique » ; c'est un parti qui a des habitudes, un vieux parti, avec ses traditions de notables de gauche, avec un long passé de compromis pourris, avec ses groupes de pression internes dont les appétits découragent les forces nouvelles. Et cet axe en a-t-il un lui-même ? Entre les alliances avec la vieille droite, voire avec l'U.N.R. (Toulouse, Le Havre, Nîmes) et « le crypto-communisme » de Paris, où est en effet dans la pratique l'axe de la S.F.I.O. ?

Je crois à la naissance d'une force socialiste nouvelle qui récupérera une partie des cadres, des militants et de la clientèle électorale de la S.F.I.O. — tandis qu'une autre partie de celle-ci rejoindra le grand parti de droite. Je n'exclus nullement, par contre, que des militants, et surtout des électeurs (en grand nombre ceux-là) qui font aujourd'hui confiance aux partis centristes, rejoignent cette force socialiste dynamique. Et c'est cette force qui engagera avec le Parti communiste un dialogue combatif et constructif qui fera apparaître, aux yeux des militants de ce parti, sans lequel rien n'est possible, l'inadéquation des structures de celui-ci aux besoins d'un socialisme moderne, qui le contraindra à changer ses méthodes bureaucratiques et dégèlera le potentiel humain irremplaçable que constitue la base ouvrière du P.C.

Georges Lavau. — Bien des choses que je voudrais dire ont déjà été dites. Je voudrais préciser à Fontanet que j'ai été un peu surpris lorsqu'il a dépeint quelles étaient les forces réelles que l'on voyait se structurer dans ce pays.

D'un côté, dit-il, des jeunes qui s'initient dans des mouvements, dans des organisations syndicales, professionnelles, économiques, culturelles ; de l'autre, les communistes. L'opposition me paraît artificielle, car le premier ensemble de forces n'a pas encore de signification politique suffisamment nette pour qu'on puisse l'opposer aux communistes, en tout cas, cette constellation, rien ne nous autorise à la classer comme « démocrate » au sens que ce mot tend à prendre en France en 1965.

Les deux groupes distingués par Joseph Fontanet se situent dans deux univers différents. Les communistes constituent dans une large mesure une société avec ses structurations, ses différents niveaux, ses modèles culturels, etc., alors que dans un autre côté nous sommes en présence de quelque chose de beaucoup plus plastique, de beaucoup plus diversifié, qui a probablement encore une organisation à se donner, une structuration et des perspectives politiques à trouver. Mais surtout ce qui m'inquiète, dans le tableau que Fontanet nous a dressé, c'est une sorte de résignation, inconsciente peut-être, non seulement à la permanence de cette force communiste et de l'existence du parti communiste, mais même sans doute à sa croissance ! Ce qui, fondamentalement, nous sépare, c'est qu'à la différence de Serge Mallet et de moi-même, vous ne croyez pas, Fontanet,

que l'électorat communiste puisse être récupéré par une force socialiste qui prenne l'offensive contre l'appareil communiste. Vous avez dit ici même : **nécessairement** si ce grand parti de droite se constituait, la gauche serait **nécessairement** dominée par le parti communiste s'il n'y avait pas de centre pour occuper des positions et par conséquent pour faire barrage au communisme ; et, ajoutez-vous, la S.F.I.O. serait, elle aussi, si elle n'était pas récupérée dans ce centre, dominée par le parti communiste. Mais, au fond, vous promettez un sort cruel (et l'expérience l'a souvent prouvé) à la S.F.I.O., dans votre regroupement centriste auquel vous souhaiteriez, sans peut-être beaucoup y croire, que les socialistes pourraient, par raison, se rallier ; vous vous doutez bien du sort qui leur serait réservé : otage de votre droite et cible du P.C. Car il est évident que, quel que soit le caractère novateur, rationnel, de votre politique économique et de votre politique sociale, le parti communiste trouvera dans l'intégration même de la S.F.I.O. à ce centre, une plate-forme idéale pour « plumer la volaille » et pour recommencer ce qu'il a fait entre 1947 et 1958. Si la S.F.I.O. vous est indispensable, par exemple, parce qu'il y a une extrême droite relativement forte de l'autre côté, la S.F.I.O. vous mènera la vie dure dans votre regroupement centriste parce que, menacée dans sa base sociale par le parti communiste elle menacera de se retirer de votre centre démocrate qui sera ainsi paralysé par des divisions internes.

Je suis surpris que l'exemple italien, exemple même d'un gouvernement centriste en permanence depuis de très longues années, n'ouvre pas les yeux sur ce qui arrive ici. Bloqué et coincé, le parti socialiste italien a dû, dans une certaine mesure, jouer l'alternance tantôt de l'alliance avec les communistes, tantôt d'une jonction avec le centre pour éviter un certain piétinement ; mais son alliance avec le centre ne lui évite pas les scissions qui à la longue seront évidemment très graves pour lui. Régulièrement, le parti communiste italien augmente car il s'engraisse des tiraillements et des difficultés d'une coalition « centriste » mal unie, que rien n'unit sinon le souci de ne partager le pouvoir avec aucun des « extrêmes ». Mais, comme Serge Mallet, je proscriis ce terme « d'extrême » qui n'a pas de sens s'il s'agit de l'U.N.R. et malgré des habitudes bien ancrées, pas davantage en ce qui concerne les communistes français d'aujourd'hui.

Non seulement, comme l'a dit Serge Mallet, le parti communiste (au moins dans ses clientèles électorales et dans bon nombre de ses adhérents) ne représente pas l'extrême, mais je vois mal comment on peut gouverner contre un « extrême » qui à l'heure actuelle exerce toujours (et pratiquement depuis 1936 où il réunissait 18 p. 100 des suffrages) un tel pouvoir d'attraction sur 20 p. 100 de votants dont peu sont « extrémistes ».

Par conséquent c'est un jeu un peu idéal que de penser qu'on peut contraindre le parti communiste à l'étiollement ou le mettre à l'écart des responsabilités politiques parce qu'on aura regroupé les centres. Je crois que ce sera le contraire. Dans la perspective d'un centre majoritaire vous pensez que l'électorat communiste sera progressivement dégelé par la politique que l'on mènera, par cette nouvelle politique libérale moderne, acceptant la planification, réalisant un équilibre

entre le marché et la planification, qui fera disparaître les bases économiques objectives, les raisons d'être et les motivations de la clientèle communiste ou d'une partie de cette clientèle. Je ne le crois pas. Même si en fait il y a peu de différence pratique initiale entre une planification qui fait **plus** ou **moins** confiance au marché ou à la planification. **Politiquement** c'est précisément dans ce même écart initial que se situe l'opposition entre des forces politiques. Et si une politique socialiste est cohérente, l'écart initial ne cesse de s'agrandir. Même au point d'origine, où l'écart est faible, il y a intérêt à ce que l'opposition soit un peu dramatisée et cela est plus aisé si **deux** forces antagonistes s'opposent. S'il n'en est pas ainsi la vie politique ne comporte pas en quelque sorte ces coups d'accélérateur et un renversement qui empêchent un pays et une politique de s'enliser.

A l'heure actuelle on ne peut pas espérer que le parti communiste, par la seule vertu de la constitution d'un regroupement des centres (même enrichi d'un centre gauche), subisse des échecs. Sans doute pourrait-il peut-être comme cela lui est arrivé maintes fois dans son histoire (et cela n'a jamais troublé l'appareil communiste) perdre, à certains moments, quelques électeurs, essuyer des défaites ici, qu'il compensera par des victoires ailleurs. En revanche, j'attends davantage de la restructuration de l'ensemble de la gauche non communiste, surtout si elle attirait un certain nombre de multiplicateurs, c'est-à-dire de ces forces nouvelles, auxquelles vous avez fait allusion, et pourquoi pas, un certain nombre de ceux qui, à l'heure actuelle, ont une certaine conception de la politique qui n'est pas tellement écartée de celle des groupes socialistes de la gauche ? A ce moment-là il y aurait un fait nouveau susceptible de déclencher un ébranlement dans l'électorat communiste et au-delà, peut-être plus rapidement qu'on ne peut le croire — l'expérience de Grenoble semble, sans qu'on puisse l'extrapoler, assez significative.

L'élection présidentielle n'était pas dans notre sujet, mais j'y ferai une brève allusion. A mes yeux, une des indications les plus intéressantes qu'elle pourrait nous fournir pour l'avenir serait de montrer si (et ce serait la première fois depuis 1945) un représentant de la gauche non communiste, dans un scrutin national, dépasse le candidat soutenu par le parti communiste ou contraint le P.C. à ne pas lui opposer de concurrent. Si cela se réalisait, je crois que ce serait un renversement du rapport de forces dont le P.C. devrait tenir compte.

D'autre part, je pense qu'un certain nombre de transformations peuvent se faire et sont amorcées dans le parti communiste. D'abord, jusqu'ici la « société communiste » était composée non seulement des communistes français mais du communisme international ; or elle est en train de perdre de son homogénéité. Cet ébranlement qui inquiète les communistes les prive indiscutablement d'une grande allégresse, d'une grande confiance.

L'unité du monde communiste est maintenant compromise, troublée, elle se fragmente. En un sens, c'est dramatique, mais cela peut contribuer à amener les communistes à considérer avec plus de réalisme leur situation isolée, **stérile** au sein de leur propre société politique française où, de plus en plus, ils devront trou-

ver seuls une voie praticable. C'est, en un sens, la voie d'une re-nationalisation. Je dirai que le général de Gaulle, par sa politique extérieure, et la figure qu'il a campée, y a aussi dans une bonne mesure contribué.

Reste le problème de savoir autour de qui et de quoi restructurer la gauche non communiste. La S.F.I.O. est un mauvais axe, disait Serge Mallet, et ce n'est pas moi qui contesterai très fortement ce point. Néanmoins, on peut se demander si à l'heure actuelle il y a un autre point d'appui en raison de la situation du parti socialiste dans la géographie politique française. Je pense que, à la condition qu'un mouvement de renouvellement se fasse à l'intérieur de la S.F.I.O. et qu'en même temps de l'extérieur une pression soit exercée sur elle par une organisation de regroupement socialiste (englobant le P.S.U., un certain nombre de syndicalistes, des clubs et des minorités d'autres formations), il pourra y avoir une transformation. Je mesure les difficultés, mais je crois que les conditions vont bientôt être remplies pour que l'effort vaille d'être entrepris.

Joseph Fontanet. — Le projet que vient de nous exposer Lavau n'est pas très neuf. Je m'excuse de le lui dire. Depuis que je fais de la politique, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années, je l'entends exposer par des amis qui partagent ses vues ; mais force est bien de reconnaître que jusqu'à présent ces espoirs n'ont pas été confirmés par l'événement, quels qu'aient été les efforts faits pour les relancer à travers de multiples tentatives de peu de lendemain. Je crois même que, dans la conjoncture immédiate, les difficultés sont encore plus grandes que naguère. Le parti communiste est certainement moins attractif qu'il a pu l'être à un certain moment. Il ne repousse pas seulement par sa rigidité bureaucratique. Il commence à faire « vieux ». Par contre il reste encore très fort électoralement et syndicalement, et il est incontestable qu'il continue à exercer un rôle prédominant dans les compétitions électorales. Je ne crois pas que, dans ces conditions, l'opération telle que la prévoit Georges Lavau soit réalisable ; je suis convaincu en particulier que ces jeunes cadres, ces équipes nouvelles dont nous avons tous parlé, ne pourront pas contracter un pacte d'action durable avec le parti communiste. Je suis curieux, par exemple, de voir ce que sera la politique de la nouvelle municipalité de Grenoble élue grâce à l'apport des voix communistes, et je présume qu'après un certain temps d'activité puis au moment de la réélection du conseil municipal, après un premier mandat, elle trouvera finalement la vraie majorité dont elle aura besoin.

Georges Lavau. — Je n'ai aucune inquiétude.

Joseph Fontanet. — Moi non plus ! Voyez-vous, Lavau, ce qui me paraît expliquer une partie de nos divergences, c'est que vous partez du postulat selon lequel un régime politique moderne fonctionne mieux avec le bipartisme que lorsqu'il existe un plus grand nombre de partis.

Je ne nie pas que lorsqu'un consensus suffisamment large peut s'établir entre les différents secteurs de l'opinion, le clivage entre deux partis modérés, qui alternent tour à tour au pouvoir, est probablement le meilleur, pour la clarté et l'efficacité de la vie publi-

que. Mais et c'est là que je ne suis plus d'accord avec vous, vous voulez appliquer à tout prix la thèse de vos préférences, sans reconnaître qu'elle se heurte en France à la présence du parti communiste qui, jusqu'à présent, est une force politique irréductible aux autres. Et je ne prévois pas, d'ailleurs, un dégel prochain de l'électorat communiste. C'est là, je crois, qu'une grande force démocrate capable de constituer la réplique à cette extrême gauche, mais une réplique démocratique, européenne, sociale, et non pas celle qu'entend constituer l'U.N.R., doit être souhaitée. C'est elle qui permettra aux affrontements français de ne pas prendre la forme de conflits inexpiables mais au contraire de s'exprimer progressivement à travers un dialogue, créateur de paix civile et stimulant du progrès. Je suis persuadé que le parti de gauche à caractère socialiste, que souhaitent Lavau et Mallet, mais qu'ils conçoivent d'une manière sensiblement différente, est condamné en fait à être minoritaire ; ses chances de conquérir et d'exercer le pouvoir dépendent donc de sa collaboration avec le parti communiste placé ainsi en position dominante ; ou alors il devra choisir le rapprochement avec le Centre Démocrate et peut-être se séparer des partisans d'une coopération étroite avec le P.C.

Telle est ma conviction profonde si mon analyse des composantes essentielles de l'avenir politique français est exacte. Mais si c'étaient Lavau et Mallet qui avaient raison, je conclurai, si vous le permettez, en disant que c'est du même côté que finalement nous nous retrouverions.

Georges Lavau. — Non seulement je ne l'exclus pas, mais je le souhaite. Cela dit, je ne serais pas surpris non plus que nous restions séparés mais proches : nous serions les « centristes » des deux camps !

Henri Bourbon. — Il reste maintenant — et ce n'est pas une mince entreprise — à faire en sorte que s'accomplissent cette clarification et ces reclassements que, tous trois, vous estimez indispensables, mais que vous décrivez et définissez différemment.

Sans doute est-il difficile de prévoir le rythme et l'importance des mutations à intervenir. Mais pour que le visage politique de la France de demain ressemble à celui que vous venez d'esquisser il faut, ne l'oublions pas, que deux conditions au moins soient remplies :

- une sérieuse et sincère mise en question par les partis politiques actuels de leurs structures, de leurs habitudes, de leur méthodes ;
- un engagement politique plus affirmé d'une partie plus nombreuse des nouvelles générations d'animateurs d'organisations sociales, professionnelles, culturelles, civiques.

Conditions nécessaires, mais peut-être pas suffisantes ?...

L'avenir dira si notre Forum d'aujourd'hui constitue simplement un exercice intellectuel séduisant et un peu vain ou s'il est une pertinente prévision des changements de la vie politique française qui interviendront au cours des prochaines années. Et l'avenir appartient, puisque nous sommes en démocratie, aux hommes et aux femmes de ce pays ; ce pays où la moitié environ de la population aura, en 1975, moins de 31 ans.

Dans quelques mois René Rémond publiera à la librairie Armand Colin dans la série « Histoire contemporaine » de la collection U, le premier volume d'une Histoire de la vie politique en France. Il prend cette histoire à son commencement, aux origines de la Révolution de 1789. Une double préoccupation inspire de bout en bout l'ouvrage : pour chaque régime définir la nouveauté de l'expérience qu'il institue et évaluer la portée pour la suite des précédents qu'il établit. Après avoir passé en revue les divers aspects de la vie politique pendant la période révolutionnaire, de 1789 à 1799, René Rémond dresse dans un chapitre de conclusion le bilan des innovations et des apports de la période au patrimoine de la vie politique française. C'est ce chapitre que nous publions en bonnes feuilles : il montre que l'expérience révolutionnaire est toujours vivante présentement.

RÉVOLUTION PAS MORTE !

PAR RENÉ RÉMOND

Les précédents révolutionnaires ont engagé pour des générations la vie politique française dans des voies qu'elle n'a pas toutes délaissées.

Parfois la Révolution n'a fait que découvrir, avant d'autres, les conséquences logiques des principes du gouvernement moderne ou incorporer à sa pratique les nécessités de la force des choses ; mais sur d'autres points c'est librement qu'elle a choisi des orientations qui, parées ensuite du prestige de la grande Révolution ou revêtues de la force de l'habitude, devinrent des impératifs pour ses successeurs. L'addition des uns et des autres constitue un héritage aussi imposant que composite.

Récapitulons-en succinctement l'essentiel. La Révolution française a fondé la vie politique moderne en rompant avec la tradition, en déposant le souverain de droit divin pour lui substituer la nation ou le peuple, en instituant la publicité des délibérations et des décisions politiques, en étendant le contrôle à toute l'existence sociale. La société contemporaine continue d'être régie par ces postulats et nous n'avons pas fini

d'en épuiser les effets, ni d'en découvrir toutes les conséquences pratiques.

La Révolution a aussi déterminé les centres autour desquels graviterait désormais toute activité politique : consultations électorales et délibérations parlementaires. Pour les unes et les autres, elle a posé des règles, expérimenté des solutions, créé un style, légué des usages. Elle a défini les libertés dont le respect accompagne normalement le fonctionnement d'une vie effectivement démocratique. Elle offre, en outre, l'exemple d'une vie politique qui se développe en marge des institutions établies et qui tantôt l'enrichit et la vivifie par une circulation spontanée d'idées et de sentiments et tantôt peut, en des circonstances extrêmes, en compromettre la stabilité. L'expérience révolutionnaire est ainsi la source à la fois de la tradition parlementaire, qui inspire les républiques représentatives, et de la tradition révolutionnaire qui animera le mouvement ouvrier et le courant socialiste : les deux notions de la démocratie moderne qui se partagent présentement le monde et dont l'antagonisme domine l'uni-

qui affectèrent inégalement les divers épisodes de cette histoire. La postérité n'a pas en effet tout retenu de la Révolution. Si tel ou tel aspect a plus durablement impressionné l'esprit public, il le doit à ce qu'il a aussi touché la sensibilité par son horreur ou sa grandeur tragique.

Ainsi le fait que notre histoire politique moderne ait débuté par une secousse révolutionnaire qui entraîna une rupture radicale avec le passé, a eu une influence capitale sur toute la suite. Les conséquences de cette solution de continuité s'inscrivent aujourd'hui encore dans notre vision de la vie politique et la conception la plus courante des rapports politiques. Elle a imposé aux Français la conviction que le changement brusque et total était en politique une procédure normale pour améliorer la pratique et conformer la réalité à des principes supérieurs. Depuis la vie politique s'est presque constamment modifiée par mutations soudaines : de là la fréquence des changements de régime, la brièveté de la plupart d'entre eux, la multiplicité des expériences constitutionnelles, la longue suite de crises et de tourmentes révolutionnaires, l'instabilité quasi constitutionnelle de notre histoire politique. Le renversement du régime établi par la violence en vient à apparaître comme la voie normale, régulière, de l'adaptation des institutions aux nouveaux besoins. Le précédent de 1789-1792 n'est pas étranger à l'importance et à la constance d'oppositions constitutionnelles qui vont généralement par deux : leurs divergences fondamentales en dehors de leur hostilité pour le régime établi, ne les retiennent pas de conjuguer leurs coups contre lui ; ces deux oppositions dont les adeptes ne sont pas loin, additionnés, d'atteindre la majorité, mettent en difficulté les défenseurs des institutions et paralysent périodiquement le fonctionnement normal des pouvoirs publics. Ainsi se sont trouvées faussées presque toutes les expériences de vie politique régulière : au lieu d'attendre du temps, la satisfaction partielle et échelonnée de leurs revendications, de compter sur des rajustements limités pour adapter aux nécessités du moment les institutions héritées de la veille, on préfère le risque et les chances d'un changement complet.

La mutation n'est pas seulement une habitude ou un réflexe, elle devient, par la force de l'habitude, une valeur. Ce n'est pas seulement par impatience ou par souci d'efficacité que de larges secteurs d'opinion préfèrent la révolution au réformisme, c'est par devoir, par idéalisme et par conviction que la rupture est jugée moralement supérieure à l'adaptation. Dès lors qu'on admet la nécessité de l'évolution pour une société politique, on a le choix entre deux modes de changement : la rupture brutale ou l'ajustement progressif. Une inclination naturelle jette l'intelligence politique et l'opinion publique françaises dans le camp du refus et de la lutte. C'est cette disposition qui confère à notre vie politique son atmosphère ordinaire de conflits, de tension et de fièvres. Les sociologues politiques classent les sociétés en deux catégories pour la façon dont elles résolvent leurs conflits internes et diriment les tensions qui s'élèvent inévitablement entre les groupes qui les composent : sociétés conflictuelles, où le recours

Le 14 juillet 89, d'après une gravure hollandaise.

vers, peuvent ainsi d'une certaine manière et à condition de n'accepter son héritage que sous bénéfice d'inventaire, se réclamer l'une et l'autre non sans légitimité de la Révolution et faire remonter jusqu'à elle l'origine de leur existence.

La Révolution et la mentalité politique française

L'énoncé des institutions et des pratiques qui nous viennent ainsi de la période révolutionnaire n'épuise pas le bilan de ce qu'elle nous a légué, elle n'a pas eu une moindre influence sur les mentalités et la sensibilité politiques, qui sont aussi une composante de la vie politique d'une société. Toutes les périodes ne marquent pas également la mentalité collective : la Révolution a imprimé une empreinte profonde et laissé des traces plus durables peut-être que toute autre période.

Deux causes y ont contribué : sa place dans l'ordre de succession des régimes et son intensité dramatique. Les commencements ont une importance privilégiée : ils trouvent l'opinion relativement malléable ; les structures ne sont pas encore solidifiées ; tout est, ou apparaît possible ; mais par les options qu'ils prennent, ils tracent des sillons qui ne tardent pas à acquiescer une rigidité durable, ils créent des prédispositions qui conditionnent largement la suite. L'intensité dramatique des événements a puissamment frappé les imaginations, qu'elle les ait exaltées ou terrifiées : c'est elle en particulier qui explique la faveur ou la disgrâce

à la violence est admis, et sociétés dites consensuelles, définies par l'adhésion de la grande majorité des citoyens à des règles sociales. La France se range assurément plutôt dans le premier lot : le prouve assez le fait que près de la moitié des citoyens aient toujours contesté la règle du jeu social en déniaut à la Constitution toute légitimité et en refusant de se tenir pour liés par elle.

Cette vision de la vie politique, cette morale de la lutte ont modelé la psychologie et façonné un comportement. Les extrêmes attirent plus que les centres : il y a, semble-t-il, plus de gloire à combattre le pouvoir, à attaquer les institutions qu'à les défendre et à les servir.

Aux médiocres les servitudes du loyalisme, les roulines de la légalité ! L'adhésion au régime établi est vite taxée d'opportunisme ou attribuée à un conservatisme déguisé. De que's sarcasmes n'accable-t-on pas tous les ralliements !

Aussi se fait-on un mérite d'être un opposant. On s'intitule intransigent, irréductible, irréconciliable ; toutes ces épithètes ont désigné effectivement des tendances, qualifié des forces. Plutôt que de s'astreindre à la règle du jeu, on préfère se retirer sur l'Aventin, on émigre à l'étranger ou à l'intérieur, on critique indistinctement tous les actes du pouvoir, on combat globalement tous les hommes qui l'exercent, on pratique la politique du pire, à moins qu'on ne se jette dans l'action clandestine, comptant sur le complot quand on se sait minorité, sur l'insurrection quand on se croit porté par le peuple, pour imposer le régime de ses préférences. Libéraux sous la Restauration, ultras sous les gouvernements modérés de la Restauration, légitimistes et républicains contre la monarchie de Juillet, républicains sous le Second Empire, extrême-droite royaliste ou nationaliste et extrême-gauche socialiste sous la III^e République, parti communiste et R.P.F. sous la IV^e ont tour à tour joué ce jeu inspiré de l'exemple des factions rivales sous la Révolution. La propension à remettre en question les fondements mêmes du régime, le refus de souscrire à quelques règles élémentaires de fonctionnement, la violence des luttes politiques, tout cela vient en droite ligne de l'expérience révolutionnaire.

La Révolution, source de controverses

Si elle a marqué indifféremment la droite et la gauche, et si tous les secteurs de l'opinion en ont subi peu ou prou l'influence dans leur comportement, il s'en faut qu'ils professent à son endroit des sentiments identiques et qu'ils l'aient même tous acceptée. Le débat à son sujet a dominé pendant plus d'un siècle la scène politique ; et aujourd'hui on n'oserait affirmer qu'il est éteint. Ainsi la Révolution a alimenté doublement nos divisions : en même temps qu'elle mettait la vie politique sous le signe de la division par les voies que nous avons dites, elle fournissait un objet à ces dissenti-

ments ; elle était elle-même principe de division par son inspiration, son œuvre et ses transformations. C'est l'acceptation ou le rejet de la Révolution qui départage essentiellement au XIX^e siècle ; c'est à son propos que se différencient et s'affrontent droite et gauche. Longtemps on ne saurait donner de définition plus juste de ces deux tendances de l'esprit public qu'en fonction de la Révolution. Est à droite tout ce qui la rejette ; la droite s'identifie à la contre-révolution ; elle ne se borne pas à en repousser les conséquences, elle en récuse le principe même, le transfert de légitimité et cette initiative d'interrompre brutalement par un décret de l'orgueil humain le cours naturel de l'évolution. La gauche au contraire se reconnaît à ce qu'elle accepte ce principe ; même si elle hésite devant telle ou telle de ses transformations, si elle formule quelques réserves sur les excès, elle adhère à son inspiration et admet la légitimité du fait révolutionnaire. La controverse se développe sur plusieurs générations ; elle se prolonge d'autant plus qu'elle se mêle, en raison du déroulement des événements avec la question religieuse.

Cependant, les passions s'émeussent avec le temps, et la durée imposant l'évidence du fait accompli, la controverse s'est apaisée ; la Révolution apparaît irréversible. Qui donc pourrait encore nourrir l'espoir d'en effacer les effets ? Elle ne trace plus aujourd'hui la ligne de clivage la plus déterminante ; d'autres sujets de contestation ont pris la relève. L'acquis de la Révolution fait désormais partie intégrante de la tradition et c'est le traditionalisme lui-même s'il était fidèle à son essence qui devrait aujourd'hui en revendiquer l'héritage.

Pourtant la Révolution continue à ne pas faire l'unanimité, si elle a cessé d'être la « *summa divisio* », elle inspire encore à quelques-uns une aversion insurmontable et invétérée. Une opposition irréductible tient toujours, après 175 ans, la Révolution pour la cause de tous nos malheurs, la source de tous les maux et l'expression d'un dessein diabolique contre l'ordre providentiel. A travers tous les régimes et sans solution de continuité on peut suivre la filiation de cette école qui, des doctrinaires ultras de la Restauration en passant par certains des pères du catholicisme social et « l'Action Française » aboutit de nos jours à l'intégrisme catholique. A chaque génération l'opposition politique à la Révolution a été teintée de considérations religieuses et intimement liée à une interprétation rigide, intransigeante, autoritaire de la foi catholique.

Pendant qu'à droite le temps ralliait peu à peu les opposants et désarmait les adversaires, un curieux déplacement de l'intérêt et de la sympathie s'opérait dans le camp des héritiers de la Révolution, entraînait et renouvelait un profond reclassement des valeurs, la vision de la période. Le patrimoine de souvenirs de la Révolution était assez riche et varié pour se prêter à plusieurs interprétations successives. Esquignons à grands traits cette histoire au second degré de la Révolution que jalonne l'apparition de quelques noms, l'éclipse passagère ou durable d'autres.

Les souvenirs de la Révolution

Après un temps où la Révolution presque entière est englobée dans la réprobation et l'oubli, où seule une petite minorité fervente entretient le culte clandestin des héros de la période, l'attention se porte sur ses commencements : le serment du Jeu de Paume, le 14

juillet 1789, la nuit du 4 août, c'est-à-dire les grands moments de la Révolution des juristes. Le grand homme dont le nom résume alors la Révolution et brille au firmament des célébrités, c'est Mirabeau. La destinée symbolique que celle de cette aristocrate en rupture de ban qui a choisi de siéger sur les bancs du Tiers et d'épouser la cause du peuple, dont le génie

Goethe, le soir de Valmy : « Ici et de ce jour date une ère nouvelle dans l'histoire du monde ».

verbal (et nous avons dit à quel point les précédents révolutionnaires ont imprimé un style oratoire aux travaux des assemblées et à toute la vie politique) prête une voix aux aspirations et aux indignations de la nation. Il incarne la volonté de la représentation nationale en face de l'arbitraire dynastique personnifié par le marquis de Dreux-Brézé. Au Palais-Bourbon un bas-relief immortalise la scène et propose quotidiennement aux parlementaires ce grand exemple. L'accent de son apostrophe fameuse, vraie ou apocryphe « Allez dire à votre maître... » retentira de génération en génération aux oreilles des parlementaires. Chaque fois qu'ils devront tenir tête au pouvoir ils s'imagineront dans la posture de Mirabeau et modèleront leur attitude sur ce grand exemple. Tout près de nous, en octobre 1962, Paul Reynaud s'en inspirait encore et pastichait le mouvement oratoire de son illustre prédécesseur quand il s'écriait, s'adressant au Premier ministre qui tenait la place du marquis de Dreux-Brézé : « Allez dire à l'Élysée... »

La résistance des parlementaires à l'Exécutif, la défense de leurs libertés et des droits de la représentation nationale puisent leurs racines dans le souvenir toujours vivace et entretenu par l'école primaire de cette première phase de la Révolution.

Ensuite la postérité, reproduisant pour son compte dans sa lecture du passé le déroulement même de l'histoire objective, retrouvait les Girondins avec Lamartine. On sait que la parution de son *Histoire des Girondins* à la veille de la Révolution de 1848 devait avoir une influence indubitable sur l'esprit de 1848 et peut-être sur le cours des événements. On connaît le mot adressé à Lamartine par un de ses compagnons entendait la rumeur du peuple qui venait battre les murs de l'édifice : « Voilà vos Girondins qui passent ! » Le mot est profondément exact. S'il est vrai que toute révolution se pense par imitation d'un modèle antérieur, c'est la Révolution girondine qui assigne à celle de 1848 son aspiration et lui propose l'exemple à suivre. Les hommes de 1848 se réfèrent à la Gironde pour mieux se démarquer de la dictature montagnarde et de la Révolution sanglante.

L'influence des Girondins survivra à l'échec de 1848. On peut discerner dans le personnel politique une descendance girondine reconnaissable à ses dispositions oratoires, à une idéologie de progrès, à sa répugnance foncière au désordre et à la violence et au souci de la légalité.

Sous les III^e et IV^e République la figure d'Edouard Herriot atteste la permanence de cette famille girondine et la persistance de la tradition révolutionnaire qu'elle incarne. Assez proche des Girondins, orateur comme eux, mais isolé et jetant déjà un pont en direction de la Révolution montagnarde, Danton : quand la III^e République célèbre en 1889 le centenaire de la grande Révolution, c'est naturellement la personnalité qui résume le mieux et personifie le plus complètement la légende révolutionnaire. On lui érige alors une statue boulevard Saint-Germain. A la Sorbonne le titulaire de la chaire d'histoire de la Révolution, A. Au-

Mirabeau au ma

« Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté »

lard, lui voue un culte qui ne souffre ni discussions, ni réserves.

Depuis, l'intérêt et la sympathie se sont déplacés plus à gauche, en relation avec le glissement vers la gauche de notre vie politique. La montée du socialisme, l'essor du mouvement ouvrier, la révolution russe ont amené à considérer d'un œil neuf la Montagne, le gouvernement révolutionnaire, sa politique sociale, la Terreur même, qui apparaissent sous un jour différent. Robespierre a des admirateurs depuis quelques années, la figure de Saint-Just attire des sympathies ferventes par sa jeunesse, sa pureté, son idéalisme ; « l'archange de la Révolution » a inspiré plusieurs biographies venues du gaullisme, Albert Ollivier, André Malraux. Une poignée d'esprits non conformistes a même entrepris de réhabiliter l'extrême gauche, celle des « enragés », avec notamment l'historien trotskyste Daniel Guérin. Il est néanmoins très significatif que, pour ces factions, l'unanimité qui s'était à peu près réalisée autour de Mirabeau ou de Danton soit loin de s'être constituée ; l'admiration hésite, la sympathie se dérobe. La personnalité de Robespierre est encore contestée, son rôle discuté, il continue d'inspirer répulsion et horreur à une partie de l'opinion. Danton a depuis trois quarts de siècle une statue à Paris ; Robespierre n'en a toujours pas ; il n'a pas même de rue. En 1958 un projet de loi visant à associer les pouvoirs publics aux fêtes prévues pour le bicentenaire de sa naissance a suscité au Parlement de très vives résistances et divisé l'Assemblée.

dix années. C'est, d'une part, le printemps et l'été 1789. Naguère, un orateur s'écriait en plein congrès radical vers la fin de la IV^e République : « Nous sommes en 1788 ». Pierre Poujade a fondé toute sa propagande et son programme sur la convocation des Etats-Généraux dont la réunion était censée devoir mettre fin miraculeusement aux abus et entraîner mécaniquement la solution de tous les problèmes. Chaque année avec le retour de l'été la célébration du 14 juillet, maintenant unanimement accepté, réveille le souvenir de la prise de la Bastille et propose aux citoyens la grande leçon d'une insurrection triomphante contre le pouvoir établi.

Les années 1792-1793 forment le second bloc de références. C'est alors plus l'aspect extérieur que la politique intérieure qu'a retenu la mémoire collective : le grand sursaut patriotique, la levée en masse, les volontaires de 92 et de l'An II, Valmy, le miracle de la Marne, cent vingt ans plus tôt. Dans toutes les situations où le sol de la patrie, l'alliance de la liberté et de la défense nationale, l'intégrité du territoire sont à nouveau menacés par l'invasion étrangère, le souvenir de 92-93 revit, en 1815, en 1870, en 1914 ; en 1940 Paul Reynaud ne craignit pas d'évoquer, pour rendre l'espérance à la nation, les jeunes généraux de la Révolution bien que ce fut à propos de commandants d'armées dont la moyenne d'âge était plus élevée d'au moins vingt ans. La Résistance vécut de ces souvenirs et leur apporta en retour une nouvelle jeunesse. Mais il y a aussi le gouvernement révolutionnaire qui subordonne tout à la défense nationale, la Montagne, la tradition jacobine, le Comité de Salut Public. Au 13 mai 1958 l'agitation algéroise aboutit à la constitution d'un comité de Salut Public, et les comités formés à son image seront les défenseurs de l'Algérie Française, mettant une terminologie et des arguments de gauche au service d'une idéologie de droite et même d'extrême-droite.

Il y aurait lieu d'évoquer en contrepartie la survie des souvenirs de la Contre-Révolution. Chaque année l'anniversaire du 21 janvier 1793 est pieusement célébré : chaque fraction de la légitimité fait dire une messe pour le roi martyr et le temps n'est pas loin où ce jour-là les fidèles de la monarchie portaient le deuil. La guerre de Vendée n'est pas oubliée, ni ses chefs ; l'Ouest garde fidèlement leur souvenir. En 1963, le bicentenaire de Charrette a donné lieu à des fêtes et des expositions. Mais il est manifeste que de part et d'autre la commémoration de ce passé a perdu son caractère de défi ou de provocation. L'apaisement a commencé de se faire, la paix descend sur les pauvres morts et l'opinion n'est pas loin d'envelopper dans une même fidélité les souvenirs des deux camps. Il est d'autant plus remarquable que cet apaisement n'ait pas été acheté au prix de l'oubli, tant dans les institutions et les pratiques que dans les mœurs et les souvenirs, la Révolution est toujours présente par les notions, les principes, les traditions, les exemples qu'elle nous a légués. Elle se prolonge parmi nous.

René REMOND.

Dreux-Brézé :

et que nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ».

Ainsi aujourd'hui encore la Révolution n'est pas toute acceptée. L'amnistie ne joue pas pour tous ses protagonistes.

La révolution présente

C'est peut-être la contrepartie du fait qu'elle est toujours vivante et continue d'être présente au cœur de notre vie politique. Elle exerce directement une pesée sur le comportement des hommes politiques. Les Révolutionnaires se modélaient sur les grands hommes de l'Antiquité ; celle-ci est maintenant trop éloignée de notre temps et nos hommes d'Etat n'ont plus une culture classique aussi étendue. C'est la Révolution qui leur tient lieu d'histoire ancienne. Les hommes politiques de la III^e République et encore ceux de la IV^e, peut-être même, qui sait ? de la V^e se sont réglés sur l'exemple des « grands ancêtres » ; on leur demande des préceptes de conduite, on leur emprunte des maximes et des devises.

Davantage, ces souvenirs sont présents à la mémoire des citoyens. L'enseignement de l'histoire, le culte du passé entretenu par les écoles politiques et les familles spirituelles, le goût qui semble inné chez les Français des rapprochements historiques font que la Révolution garde une certaine actualité et que le présent en ramène périodiquement les grands souvenirs. Dans la mémoire collective, deux grands ensembles surnagent de l'oubli qui correspondent aux deux chapitres les plus dramatiques et les plus originaux de l'histoire de ces

La dynamique judiciaire dans l'édification de l'Europe

par Robert LECOURT

CHAQUE fois qu'elles ont convergé vers une juridiction supérieure unique, les activités des Cours et Tribunaux ont été, dans les Etats, génératrices d'unité. Justice retenue du roi dans l'ancien régime, Cour de Cassation et Conseil d'Etat dans les temps modernes ont, en France, joué ce rôle et contribué remarquablement à l'unification de la nation. L'Allemagne a connu un phénomène de même ordre aux XV^e et XVI^e siècles. L'unité des Etats a pu être voulue par les princes, imposée par les guerres, organisée par les gouvernements, elle a, le plus souvent, été façonnée dans la profondeur des peuples par la lente imprégnation de lois dont l'application uniforme était confiée à une juridiction suprême unique. Ainsi ont été tissées à la base, dans le concret de la vie quotidienne, beaucoup d'unités nationales.

Cette vertu singulière de l'institution judiciaire pouvait-elle être négligée par les promoteurs de l'Europe ? De fait, elle ne l'a pas été ! Si elle a été peu observée — hors du cercle étroit de quelques juristes et de rares praticiens — c'est sans doute parce que la justice européenne n'a eu longtemps à moudre qu'un grain rare de charbon et d'acier. Qui aurait bien pu deviner son rôle unificateur à travers les litiges très techniques opposant un petit nombre d'industriels ? Le rôle unificateur d'une Cour européenne ne pouvait guère apparaître avant le jour où le Traité de Rome instituerait celle-ci souveraine interprète de la charte du Marché commun pour 170 millions de justiciables.

Que ressort-il donc de la courte histoire judiciaire de la Communauté, douze ans après l'installation à Luxembourg d'une Cour de Justice ? Celle-ci tient-elle les promesses d'unification tirées de l'expérience des Etats ? A-t-elle, dans le progrès de l'Europe, joué un rôle propre, original, irremplaçable ? Pour tout dire, existe-t-il une « dynamique » judiciaire dans l'Europe d'aujourd'hui ? Si oui, le moment n'est-il pas venu d'en rechercher les lignes de force au-delà des considérations purement juridiques sous l'angle desquelles ces questions sont ordinairement analysées ? La question n'est pas sans portée si l'on observe que toute la population européenne est encadrée par un réseau de tribunaux nationaux, dont la mission est précisément d'appliquer la loi commune confiée à la garde de cette Cour.

Le rôle unificateur de la Cour, voulu par les Traités

Si l'était seulement agi, pour les auteurs des Traités européens, de faire fonctionner rationnellement un marché international de produits industriels et agricoles, il leur eût suffi de faire appel, pour trancher les différends, soit à des arbitres, soit à une Cour internationale classique comme celle de La Haye. Or ils n'en ont rien fait. Bien au contraire, ils ont entendu soumettre à une juridiction véritable, prononçant des arrêts exécutoires et sans recours, tous les litiges pouvant surgir soit entre les Etats, soit entre ceux-ci et les institutions européennes, soit entre celles-ci et les particuliers, soit même entre les particuliers.

Ce principe va loin. Les Etats ne se sont pas contentés de créer entre eux une juridiction commune, ni de l'instituer juge suprême unique des litiges nés de l'application des Traités. Ils ont, en même temps, créé un droit européen partiellement substitué aux lois nationales et confié à la garde de cette même Cour.

Les auteurs du Traité de Rome n'ont pas fait mystère du but poursuivi. « Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens... » les Etats décidaient, en effet, de créer une Communauté dont les tâches étaient confiées à quatre institutions, dont « une Cour de Justice » (art. 4). Et, comme pour confirmer l'autorité conférée à celle-ci, les six Etats contractaient un double engagement. Ils s'obligeaient à prendre toutes mesures propres à exécuter les obligations résultant pour eux du Traité et des actes des institutions (art. 5). Ils s'engageaient à ne soumettre l'interprétation, ou l'application du Traité à aucun mode de règlement autre que ceux institués par lui (art. 219).

La composition de la Cour corrobore ces objectifs. Sept membres, présentés par chaque gouvernement mais nommés par les six Etats, présidés par un juge élu périodiquement par ses pairs, statuent comme le ferait une juridiction de droit interne, en dehors de toute règle de majorité qualifiée, de veto, ou de suffrage prépondérant. Le fait que ces juges, destinés à assurer l'unité d'interprétation des Traités, soient issus de six formations juridiques différentes, met en relief l'importance du caractère unitaire de la Cour.

Et voici cette Cour, ainsi composée, investie d'attributions qui relèvent des pouvoirs traditionnels des Etats. La voici, gardienne des Traités et de la loi commune, chargée d'assurer « le respect du droit dans l'interprétation et l'application des textes », veillant à la sauvegarde de ceux-ci par les institutions européennes et les Etats eux-mêmes. Mais la voilà aussi devenue, par l'effet d'un certain article 177 du Traité de Rome, le point de convergence des demandes émanant de l'ensemble des Tribunaux nationaux en vue de faire fixer l'interprétation de la loi commune.

Tout était donc prévu pour permettre à la Cour de jouer un rôle unificateur. Elle en trouvait tous les moyens dès le berceau : unicité, attributions, autorité. Juridiction dont les arrêts s'imposent aux institutions, aux Etats et aux particuliers, interprète souveraine des Traités, elle était conçue comme génératrice d'unité sur le double plan du droit nouveau et de la géographie, pour l'application uniforme d'une loi commune de Paris à Bonn, de Rome à La Haye et de Bruxelles à Luxembourg. L'unité de juridiction assurant l'unité d'interprétation d'une législation commune devenait, dès lors, facteur visible d'unité européenne. Unité de législation, unité de juridiction, unité de jurisprudence : cette règle des trois unités paraît bien être la base sur laquelle a été préparé par les Traités le développement de l'Europe par le moyen de la pratique judiciaire.

Douze ans de justice européenne

Mais les intentions sont une chose et les réalisations autre chose. Tant d'ambitions se sont-elles trouvées satisfaites ?

Il n'est pas indifférent d'abord de se reporter à la leçon des chiffres. Une surabondance de litiges aurait été de mauvais augure pour une Communauté en proie à de permanentes chicanes. Une juridiction européenne délaissée aurait, en revanche, signifié méfiance ou défaut d'autorité.

Certes, le volume des affaires judiciaires constitue un simple indice : il doit être pondéré par toutes sortes de correctifs. Il n'en donne pas moins une idée globale du contentieux européen.

Si la Cour était appelée à juger une dizaine de procès par an à ses débuts, puis une trentaine chaque année de 1960 à 1962, elle a été saisie de 58 recours dans la seule année de 1964. Au total, 400 affaires lui ont été soumises depuis l'origine. Cette courbe révèle une prise de conscience progressive de la réalité judiciaire nouvelle.

Un tel indice prend valeur plus sérieuse s'il est rapproché de la mutation en train d'intervenir dans l'origine des affaires. Longtemps le prétoire de la Cour a été, par la force des choses, réservé aux seuls problèmes du charbon et de l'acier. Puis, timidement sont arrivés les premiers litiges du marché commun. Ce courant prend vigueur et se renforce désormais des demandes d'interprétation du Traité de Rome émanant des tribunaux nationaux.

A ces signes révélateurs de l'expansion judiciaire de l'Europe s'en ajoutent d'autres. Ainsi, particuliers et entreprises tendent à devenir, plus souvent que les Etats, les clients de la Cour : signe notable d'un désir de protection juridictionnelle européenne. Et ce désir est assez général pour pouvoir être observé dans tous les Etats. L'origine nationale des recours apparaît, en effet, avoir été, en 1964, principalement italienne, puis française, puis allemande, les Etats du Benelux clôturant la liste. A six reprises au cours de la même année, des tribunaux (néerlandais et italiens pour la plupart) ont utilisé le Traité de Rome pour demander à la Cour de se prononcer sur l'interprétation à donner aux textes européens soulevés devant eux.

Le prétoire de la Cour de Luxembourg ne résonne donc plus seulement aux propos tenus sur le charbon et l'acier, mais aussi aux controverses sur la réglementation des produits alimentaires ou agricoles (fruits, lait, alcool, pain d'épice, etc.), les produits industriels (réfrigérateurs, appareils de radio, pétrole, électricité, produits chimiques), les dispositions douanières ou fiscales, les transports, la Sécurité sociale, etc. On y entend, tour à tour, industriels, commerçants, producteurs agricoles, travailleurs, aussi bien que les Etats et les Exécutifs européens, invoquer l'application des Traités. On y a même vu des groupements professionnels français, néerlandais et allemands s'associer dans une action solidaire pour tenter d'obtenir une protection juridictionnelle.

Cette attraction des activités les plus diverses vers la juridiction européenne se double d'une grande variété dans l'objet des demandes. De quoi donc, en effet, se plaignent ces plaideurs ? Celui-ci s'en prend à la régularité des règlements européens. Celui-là fait grief à son administration nationale d'avoir violé les Traités en lui réclamant des droits de douane prohibés. Cet autre fait soumettre à la Cour par un tribunal, la ques-

tion de savoir si un Etat n'a pas manqué à ses obligations en nationalisant une industrie, ou encore en refusant une autorisation d'importer. Cet autre enfin attaque une décision prohibant un contrat d'exclusivité.

Ici, la Commission accuse un gouvernement d'avoir transgressé les règles des Traités. Là, un gouvernement s'en prend à la Commission coupable tantôt de lui avoir refusé une dérogation pour l'importation d'alcool, ou de fruits, d'un pays tiers, tantôt d'avoir accordé à un autre gouvernement une dérogation restreignant l'importation de réfrigérateurs.

Enfin, la Sécurité sociale constitue depuis peu une matière abondante. Lequel des six régimes nationaux est applicable au travailleur migrant ? Celui-ci peut-il cumuler les prestations de plusieurs régimes ? Comment interpréter les textes communautaires qui en décident ?

Voilà donc la juridiction européenne arbitrant les difficultés quotidiennes relevant d'une infinité d'activités : industrielles, commerciales, agricoles, sociales ; la voici appliquant aux justiciables de toute l'Europe une même règle, un même moule juridique, un même type de solution. A s'en tenir à ce panorama succinct, force est donc de constater que la voie judiciaire est un assez bon chemin de pénétration des solutions européennes dans les activités nationales. Par ce moyen, l'Europe s'insère dans la trame de la vie courante.

Les orientations de la jurisprudence européenne

De cette convergence vers la Cour d'un nombre croissant de problèmes, quel usage celle-ci pouvait-elle faire ? Quelles solutions pouvait-elle leur apporter ? Lesquelles leur a-t-elle données ?

Sans faire dire aux arrêts plus qu'ils n'expriment en chaque espèce, on peut, du pointillé qu'ils forment, esquisser un dessin d'ensemble. Par un privilège réservé aux époques de construction — où la vie, non encore emprisonnée en formules rigides, permet au juge de collaborer avec la politique pour assurer, au-delà de la sécheresse des textes, le respect de leurs objectifs — la Cour, placée devant la nécessité de ne pas laisser un litige sans solution, a été, comme le sont toutes les juridictions en pareil cas, contrainte, devant l'incertitude de la lettre, d'en dégager l'esprit et de tirer le sens incertain du texte au moyen du contexte, voire même de l'intention de ses auteurs. Elle a donc dû parfois chercher dans les principes fondamentaux des Traités et, au besoin, dans le droit comparé des six Etats, le moyen de pallier d'éventuelles lacunes formelles, c'est-à-dire d'utiliser une méthode conduisant à un approfondissement et à une progression du droit européen.

Ainsi la Cour a-t-elle été amenée à effectuer une sorte de radiographie des Traités pour trouver la solution de certains litiges. Si elle constate ainsi que, « à la différence des traités internationaux ordinaires », le Traité de Rome a « institué un ordre juridique propre, intégré au système juridique des Etats membres », c'est pour observer que ce Traité s'impose obligatoirement à tous sans exception (arrêt du 15 juillet 1964). Si elle a été conduite à remarquer qu'« en instituant une communauté de durée illimitée, dotée d'institutions propres, de la personnalité, de la capacité juridique, d'une capacité de représentation internationale et plus particulièrement de pouvoirs réels issus d'une limitation de compétence ou d'un transfert d'attributions des Etats à la Communauté », c'est pour observer que les Etats ont « limité, bien que dans des domaines res-

treints, leurs droits souverains et créé ainsi un corps de droit applicable à leurs ressortissants et à eux-mêmes ». Il en résulte que les particuliers peuvent invoquer un droit direct à faire respecter les dispositions immédiatement applicables des Traités. Ce droit leur était contesté. Mais la Cour devait finalement observer qu'en instituant certaines obligations à la charge des particuliers le Marché commun devait inévitablement leur conférer aussi « des droits qui entrent dans leur patrimoine juridique » (arrêt du 5 février 1963) et qui doivent être protégés par les tribunaux nationaux.

Mais un problème délicat devait surgir, qui engageait l'avenir de la Communauté : *quelle est donc l'autorité de la loi commune face à la loi nationale ?* La question est d'importance. Refuser la priorité du texte communautaire, c'était admettre la possibilité pour les tribunaux de lui préférer la loi nationale, c'était donc permettre à un simple règlement national de vider les traités de leur substance. En revanche, affirmer la supériorité de la loi commune, conduisait à s'interroger sur la valeur juridique d'une loi nationale contraire. De la solution donnée par la Cour à ce grave problème, l'avenir de l'Europe pouvait dépendre.

La solution pouvait paraître simple à un Français dont la Constitution proclame la supériorité des traités sur la loi nationale. Mais ce n'est pas le cas de tous nos partenaires. Pour trancher une telle contestation dans le respect du Traité, il fallait en analyser et les termes et l'esprit. C'est ce qu'a fait la Cour en jugeant que ces textes « ont pour corollaire l'impossibilité pour les Etats de faire prévaloir, contre un ordre juridique accepté par eux sur une base de réciprocité, une mesure unilatérale ultérieure ». D'ailleurs le droit issu du Traité ne saurait « varier d'un Etat à l'autre » sans provoquer des discriminations prohibées, ni mettre en péril les buts mêmes du Traité ». Ce droit commun aux six Etats ne saurait « se voir judiciairement opposer un texte interne quel qu'il soit, sans perdre son caractère communautaire et sans que soit mise en cause la base juridique de la Communauté elle-même ». Aucun acte unilatéral d'un Etat « ne peut prévaloir contre les Traités » (arrêt 15 juillet 1964) dès lors que les Etats « ont renoncé à se faire justice eux-mêmes » (arrêt 13 novembre 1964).

Mais les traités ne laissent pas toujours une grande latitude à l'interprétation du juge. Leur rigueur est contraignante, même s'ils heurtent des principes unanimement proclamés. Est-il, par exemple, rien de plus incontesté dans les six pays que la protection juridictionnelle des particuliers contre l'illégalité ou l'arbitraire ? Cette protection est cependant rigoureusement limitée par les Traités. L'inconvénient était minime lorsque le Marché commun se limitait à quelques rares secteurs. Il n'en est plus de même avec les rapides progrès de celui-ci. Nombreuses sont maintenant les activités qui, transférées du plan national au plan européen, s'évadent ainsi du contrôle juridictionnel efficace auquel elles étaient subordonnées dans le cadre national, pour accéder au cadre européen où elles entrent sous l'empire d'un contrôle juridictionnel beaucoup moins protecteur des droits individuels. La Cour ne saurait évidemment combler de telles lacunes. Seuls les Etats le pourront. Ils ne manqueront sans doute pas de le faire le jour où deviendront criantes les très réelles difficultés que provoque aux justiciables, hier efficacement protégés, ce recul du contrôle juridictionnel en des matières qui, en accédant au marché commun, échappent en même temps d'ailleurs au contrôle par-

lementaire auquel elles étaient jusqu'alors soumises.

Il est vrai qu'une utile coopération entre la Cour de Justice et les tribunaux nationaux est de nature, si elle se développe, à estomper quelques-uns de ces inconvénients. Il n'est plus guère contesté, en effet, après de claires décisions du Conseil d'Etat en France et en Italie, de la Cour de Paris et de nombreuses juridictions néerlandaises et allemandes, que le droit issu des Traités s'impose aux juges nationaux des six Etats. La réglementation européenne sur les ententes, celle relative à la sécurité sociale donnent lieu, par exemple, à de nombreux jugements de tribunaux. Mais ceux-ci reconnaissent-ils la supériorité du droit européen ? Fera-t-elle école, la décision judiciaire intervenue dans un pays voisin, selon laquelle une loi nationale peut paralyser l'effet des Traités ? Il ne le semble heureusement pas, à observer le nombre des Tribunaux qui s'adressent maintenant à la Cour de Justice pour lui demander l'interprétation de ces Traités. De la vulgarisation de cette pratique dépend en effet l'unité de l'Europe. N'y pas recourir, c'est risquer de voir les Traités recevoir autant d'interprétations qu'il y a d'Etats membres. A peine abolies par eux, les frontières ressurgiraient alors de nouveau de la jurisprudence de leurs tribunaux.

Mais ceux-ci prennent progressivement conscience de l'importance de ce problème. Des juridictions néerlandaises, puis italiennes, luxembourgeoises et, enfin, allemandes, sont entrées dans la voie de la coopération — parfois fréquente — avec la Cour de Justice. Ni la cause du droit, ni celle de l'Europe n'y ont perdu. Par les juridictions nationales des questions vitales pour l'avenir du marché commun ont été posées ; par la juridiction européenne elles ont pu recevoir solution pour l'ensemble de la Communauté.

Ainsi se forme le tissu européen dans la trame même des populations, par la vertu d'une organisation judiciaire appliquant uniformément une loi commune à l'ensemble des ressortissants des six Etats, sous le contrôle d'une juridiction unique. Ainsi le droit issu des Traités irrigue-t-il désormais — souvent à l'insu des intéressés — la plupart des activités économiques et sociales. Ainsi instille-t-il dans la profondeur des nations des règles uniformes auxquelles personne n'échappe plus qui exerce une activité. Et lorsqu'éclate un litige qui trouvait traditionnellement sa solution dans l'application de codes et de lois internes, les plaideurs sont souvent tout surpris de découvrir l'existence d'une loi européenne s'imposant à eux.

Cette découverte, beaucoup d'entreprises, de commerçants, de travailleurs, de juristes surtout, sont en train de la faire. L'Europe surgit devant eux tout au détour d'un problème pratique. A la surprise succède alors le désir de s'informer. Aussi voit-on se multiplier séances de documentation et cours de « recyclage ». Les Facultés de Droit se hâtent d'organiser — et avec quel succès ! — des conférences de droit communautaire pour magistrats et avocats. Droit nouveau et jurisprudence européenne commencent ainsi à bouleverser les habitudes les plus acquises. L'appareil judiciaire, ordinairement lent à s'ébranler, est ainsi conduit à se mettre à l'heure de l'Europe. Le test est d'importance et indique à quel niveau de profondeur les données européennes ont déjà imprégné la vie des peuples. Eloigné du forum, traditionnellement allergique aux innovations sans lendemain, le monde judiciaire, en épousant l'Europe, pourrait bien annoncer autre chose qu'une passagère révolution de Palais et se révéler avant peu d'une singulière efficacité unificatrice.

Robert LECOURT.

L'EVOLUTION de L'URSS

par André LEBRETON

Un séjour de deux semaines en U.R.S.S., limité aux villes de Moscou et de Leningrad ne donne qu'une impression superficielle de ce vaste pays. Bien que mon séjour effectué au titre des échanges culturels comportât plus de possibilités d'informations qu'un voyage touristique, je ne pense pas que l'observation de la vie soviétique et des promenades dans les rues de Moscou puissent revêtir un caractère bien significatif. En revanche, des entretiens avec des professeurs et des fonctionnaires soviétiques, des conversations avec des Français résidant à Moscou permettent de préciser ou de rectifier les quelques idées sur l'U.R.S.S. que peut emporter avec lui un Français entreprenant le voyage d'Outre-Niemen.

Au vu des premières impressions, Moscou est moins différente d'une capitale occidentale que je ne l'imaginai. Nombre de Moscovites sont habillés à l'occidentale. Les magasins, sans atteindre la profusion de nos vitrines, ne sont pas trop austères. La pression idéologique reste discrète dans ses manifestations extérieures. Certes, on rencontre quelques affiches ou lettres lumineuses véhiculant des slogans politiques tels que « gloire au PCUS », « paix et amitié », mais tout cela reste mesuré et ne tourne pas au matraquage publicitaire. La circulation automobile est loin d'être dérisoire. Mais le trafic est surtout constitué de camions, d'autobus et de taxis. Le flot de ces véhicules, auquel s'ajoutent tout de même quelques voitures particulières, suffit à créer un début d'embouteillage dans le centre entre 17 et 18 heures.

Le parisien que je suis, habitué à se contenter du tronçon de « périphérique » Italie-Balard est quelque

peu ébahi en constatant que Moscou est doté d'un « vrai » périphérique, d'autoroutes des berges le long de la Moskova, de croisements de voies à plusieurs niveaux. Signes d'une politique de prestige ou témoignage de la supériorité du système socialiste sur le capitalisme ?

Le centre de Moscou constitue un beau paysage urbain. Le site du Kremlin bordé de ses remparts surplombant la Moskova, avec ses cathédrales à bulbes dorés légués par les tsars et les siècles et le très moderne palais des Congrès, l'immense et majestueuse Place Rouge, longue de 800 mètres terminés par la silhouette imposante et insolite de la cathédrale de Basile le Bienheureux, les grandes places du Manège, de la Révolution, Sverdlov, tout cet ensemble ne manque pas d'allure.

Le reste de la ville est beaucoup plus banal : larges avenues rectilignes, nouveaux quartiers dans le style H.L.M. rapidement dégradés mais aussi très rapidement construits. Sept gratte-ciels de 30 à 35 étages, ni laids ni beaux, mais certainement prétentieux, ponctuent ce paysage urbain. Parmi ces édifices, la célèbre nouvelle université Lénine abrite 25.000 étudiants, plusieurs restaurants, salles de spectacles, de sports et une piscine. Le modernisme et l'ampleur de cette construction, consacrée aux sciences exactes, tranchent avec l'exigüité et le provincialisme de la vieille université Lomonosov, au cœur de la ville, dont doivent se contenter les étudiants en philosophie et en sciences humaines.

La foule moscovite ressemble à celle de toutes les capitales. Des gens qui vont à leurs affaires, qui font des achats, plus préoccupés de problèmes personnels

que d'idéologie. Il serait cependant injuste de passer sous silence l'effort immense accompli en faveur de la culture. Des librairies et des points de vente de livres ou de billets de théâtres sont disposés un peu partout. Le public s'y presse et « consomme » des livres de toute sorte. La fréquentation des musées, facilitée par un heureux aménagement des heures d'ouverture, est très importante.

Sur cette première impression on serait volontiers tenté de penser que l'U.R.S.S. « s'embourgeoise », qu'elle va « converger » vers le type de société occidentale. Mais en dépassant cette première impression, on sera conduit à des conclusions plus nuancées, et notamment à trois points de vue : l'évolution du système économique, la déstalinisation et enfin la politique étrangère.

L'EVOLUTION DU REGIME ECONOMIQUE

J'étais arrivé en U.R.S.S. avec l'idée préconçue puisée dans notre presse, que le régime économique soviétique amorçait une « convergence » vers le système occidental, qu'il se « privatisait » en redécouvrant l'utilité du profit. J'ai essayé de vérifier l'exactitude de ces notions en interrogeant deux catégories de personnes : d'une part, des professeurs d'économie politique, d'autre part, des fonctionnaires du Gosplan.

Les premiers se sont montrés quelque peu réticents. Certains niaient qu'il y eut le moindre changement. D'autres faisaient allusion au professeur Liberman — le principal avocat de la réhabilitation du profit en U.R.S.S. — mais pour marquer aussitôt leur désaccord avec ses thèses. Les fonctionnaires du Gosplan semblaient au contraire n'attendre que mes questions pour s'expliquer. Voici leurs propos aussi fidèlement résumés que possible.

Il est certain que la masse des biens de consommation produits en U.R.S.S. a augmenté en quantité et en diversité. La fixation a priori d'objectifs détaillés de production par entreprise au moyen de décisions émanant d'autorités centrales devient évidemment plus aléatoire et les invendus s'accumulent parce que les assortiments décidés arbitrairement ne correspondent pas aux désirs des consommateurs. Les fonctionnaires du Gosplan en conviennent volontiers. Ils affirment chercher le remède dans une plus grande liberté donnée aux entreprises et dans la prise en considération, pour la détermination des objectifs, de la demande des particuliers telle qu'elle est révélée par les magasins de vente. Mais la marge laissée aux entreprises est étroite. Ainsi, une entreprise de chaussures se verra assigner un objectif global de paires de chaussures, et il lui appartiendra de répartir cet objectif par catégories et pointures d'après les indications des magasins de vente.

Ira-t-on jusqu'à permettre à des entreprises fabriquant des biens de consommation de contracter librement avec des magasins de vente, contrairement à la règle selon laquelle les échanges entre entreprises sont décidés ou pour le moins entérinés par l'administration économique. Il semble qu'une telle latitude ait été donnée à titre expérimental à quelques entreprises dont la « Bolchevitchka » de Moscou qui fabrique du textile.

Mais en admettant que cet assouplissement soit confirmé et généralisé, cette réforme ne paraît pas devoir

remettre en cause l'essence même de la planification autoritaire soviétique. Pour qu'il en fut autrement, il faudrait supposer que cette expérience isolée soit étendue à l'ensemble des entreprises consacrées aux biens de consommation. On pourrait alors imaginer un processus théorique selon lequel la liberté contractuelle accordée à l'entreprise dans ses rapports avec ses clients, les magasins de vente au public, soit étendue en amont, c'est-à-dire dans ses rapports avec ses fournisseurs. Alors, toujours théoriquement, la pression de la demande des biens de consommation pourrait se propager tout le long du processus de fabrication jusqu'à mettre en cause les objectifs prioritaires (défense, recherche spatiale), les biens d'investissements et les biens de consommation.

Mais ce processus théorique ne saurait être considéré ni comme probable, ni même comme possible à la lumière de l'évolution de la société soviétique. Un tel processus supporterait en effet une pression si explosive de la demande de biens de consommation sur l'appareil de production qu'il équivaldrait à une véritable révolution, à une remise en cause du régime. Quelles forces pourraient, ou même voudraient, faire cette révolution ?

Bien entendu la pression d'une demande accrue de biens de consommation existe. Mais elle est relativement discrète et contrôlable. L'aspiration à un meilleur niveau de vie est incontestable. Mais l'orientation de la production vers la satisfaction de cette aspiration est évolutive, progressive, maîtrisée par l'administration économique qui contrôle d'ailleurs les prix, les salaires et la masse des revenus. Cette organisation tient solidement en main les destinées de l'économie soviétique et ne paraît nullement disposée à se dessaisir de ses

Le fameux métro de Moscou.

pouvoirs (1) de telle sorte que le moteur de l'économie reste constitué par un ensemble de décisions administratives et non par le profit.

Mais, précisément ne parle-t-on pas de la réinsertion du profit dans l'économie soviétique ? Les thèses du professeur Liberman ne triomphent-elles pas ? Effectivement, on parle beaucoup de donner plus d'importance au profit. Mais il me semble que ce serait un contre-sens de voir dans ces nouvelles tendances l'indice d'une « privatisation » de l'économie. Les soviétiques admettent maintenant pour l'essentiel que l'efficacité économique d'une entreprise se mesure par le profit réalisé ou plutôt par la fraction qui dépasse le profit planifié, au lieu de se mesurer en termes de performances quantitatives. La seule conséquence de cette nouvelle optique se résume à ceci : une entreprise qui dépassera le profit planifié aura le droit de conserver dans ses fonds sociaux une part de ce sur-profit, de telle sorte que ses salariés pourront bénéficier de la redistribution, sous forme d'œuvres sociales, du supplément de profit ainsi réalisé. Les soviétiques ont en somme découvert la prime de productivité qui s'ajoute à l'arsenal des incitations matérielles déjà connues. Encore le Gosplan conteste-t-il que le profit soit l'unique critère à mettre en œuvre pour mesurer l'efficacité économique de l'entreprise. On envisage d'associer le profit réalisé, toujours dans le seul but de déterminer ce qui restera acquis au fonds social, à d'autres indices : indices de qualité, indices combinant la notion de valeur ajoutée et de productivité ; ce dernier indice étant dénommé « valeur normative de transformation ».

Si cette analyse est exacte, on ne saurait découvrir dans cette « réhabilitation » du profit un signe de convergence entre économie soviétique et économies capitalistes ou néo-capitalistes. L'essence du régime capitaliste réside non seulement dans la recherche du profit en tant que moteur économique, ce qui donne à la demande privée un rôle prépondérant, mais aussi et peut-être surtout, dans l'aptitude de l'entreprise, grâce à la fiction juridique de la personnalité morale de la société de capitaux, à croître, fusionner, engendrer des filiales. Cette souplesse juridique aboutit à la constitution de véritables fœdalités économiques privées qui sont, aussi puissantes qu'une nation de moyenne importance lorsqu'elles atteignent la dimension de la Général Motors, de la Royal-Dutch ou d'Unilever.

Je n'aperçois, a priori, aucune raison pour douter de la bonne foi de mes interlocuteurs soviétiques. Quel que soit l'ampleur de la réhabilitation du profit en U.R.S.S. le moteur de l'économie demeure toujours constitué par un ensemble de décisions administratives. Il serait d'ailleurs inexact de se représenter cet ensemble de décisions comme un flux d'ordres descendant des organes suprêmes du pouvoir soviétique vers les entreprises par la voie hiérarchique. La réalité est plus complexe et ménage une certaine marge de liberté aux entreprises. Lorsqu'un sovnarkhoze ordonne à une entreprise A, de livrer telle marchandise à une entreprise B, il est difficile de savoir s'il s'agit d'un véritable ordre ou si l'organe administratif ne se borne pas en réalité à en-

tériner un accord officieux préalable passé entre les deux entreprises. Il ne faut donc pas exagérer, au moins dans l'ordre économique, la tyrannie de la bureaucratie soviétique.

Si quittant le domaine de l'organisation économique, on examine l'évolution de la production, on constate un ralentissement du taux de progression, qui tombe à environ 8 % par an, ce qui est « presque » un taux occidental, bien inférieur en tout cas aux 12 ou 13 % des années précédentes. La production agricole demeure toujours le point faible. Elle continue d'occuper quelque 40 % de la population active, avec une productivité bien inférieure à celle de l'agriculture américaine qui, avec 4 % de la population active, satisfait non seulement les besoins alimentaires des Etats-Unis, mais tend à inonder les marchés mondiaux de leurs produits.

D'après le Gosplan, les prochains objectifs demeurent axés sur le développement des biens de consommation et notamment les produits alimentaires, avec baisse de prix corrélative. L'U.R.S.S. s'efforcera aussi de développer son commerce extérieur, d'engager une compétition commerciale avec les pays capitalistes. Ce souci explique la nécessité d'une mise en ordre des prix basés sur le principe de la vérité des coûts et la recherche de prix compétitifs par rapport aux prix américains.

Il est significatif qu'en dressant ce programme, nos interlocuteurs du Gosplan n'aient pas cru nécessaire de mentionner (ce qui est pourtant presque rituel dans les déclarations officielles) que l'effort accompli en faveur des industries de consommation n'implique aucun relâchement de l'accumulation de capital dans l'industrie lourde.

LA DESTALINISATION

Arrivant en U.R.S.S. quelque temps après la chute de Khrouchtchev, j'ai tenté de mesurer la portée de cet événement.

Les personnalités officielles que j'ai pu interroger ont répondu par des échappatoires et ont invoqué la mauvaise santé de l'intéressé. Je dois toutefois signaler une réponse un peu plus originale d'un assez haut fonctionnaire selon lequel les dirigeants qui se sont succédés à la tête de l'U.R.S.S. avaient chacun leurs qualités propres et ont perfectionné l'œuvre entreprise par leur prédécesseur sans modifier la ligne générale.

Dans une conversation un peu plus libre, un Soviétique m'affirma que l'éviction de Khrouchtchev n'avait pas été une surprise aussi totale pour l'opinion soviétique qu'on l'imaginait en Occident et que son départ n'avait pas provoqué de bien vives réactions (la mort du président Kennedy m'a-t-il été précisé, avait causé plus d'émotion) ; il me déclara que Khrouchtchev était tombé pour des raisons d'ordre interne, alors que son prestige et sa popularité étaient déjà bien écornés. On lui reprochait la hausse des prix alimentaires de 1962, l'impéritie de son administration économique, son népotisme, et grief assez surprenant, une excessive générosité à l'égard des pays en voie de développement. Il paraît notamment que la construction de l'université Patrice-Lumumba et l'attribution de bourses aux étudiants afro-asiatiques ont indisposé nombre de Soviétiques, qui faute de ressources ou de places disponibles n'ont pu envoyer leurs enfants

(1) On a tendance à opposer les technocrates de l'administration aux « durs » du Parti. La réalité est moins simple. Les technocrates de l'appareil d'Etat ont des pouvoirs. Ils ne tiennent pas à s'en dessaisir. Le Parti, pour unique qu'il soit, n'est pas indifférent aux aspirations populaires.

à l'Université. Je me contente de livrer ces témoignages pour ce qu'ils valent. On peut toutefois les recouper avec certains faits.

Il apparaît que dans l'ordre économique, la politique agricole demeure déterminée par les thèses khrouchtcheviennes. Après avoir recherché le développement de la production agricole dans la mise en œuvre des terres vierges sibériennes, les Soviétiques s'orientent maintenant vers l'usage intensif des engrais qui dépend lui-même du développement de l'industrie chimique. Par ailleurs, un des premiers gestes de la nouvelle équipe dirigeante a été d'augmenter la part des moyens de production susceptibles d'être possédés privativement par les kolkhoziens.

Si le départ de Khrouchtchev n'implique apparemment aucun changement fondamental dans la politique extérieure et économique de l'U.R.S.S., que peut-on penser de l'évolution du régime ?

On rappellera tout d'abord que la lutte anti-religieuse s'est renforcée sous Khrouchtchev. La « guerre nationale » de 1941-1945 et la guerre froide avaient créé un climat d'union nationale favorable à la renaissance de la vie religieuse. La déstalinisation, dans la mesure même où elle s'associe avec la coexistence pacifique, détruit les bases du fragile rapprochement entre l'Eglise et l'Etat. La liberté religieuse est respectée, certes, en ce sens que le culte peut être célébré librement dans les églises qui restent ouvertes. Mais quel mépris et quelle méfiance dans cette tolérance de pratiques « superstitieuses » léguées par le passé ! Nombre d'églises ont été fermées. Cinquante églises restent en service dans le Grand Moscou, qui groupe une population de sept millions d'habitants. On a rapporté récemment que le fait de laisser baptiser son enfant est incompatible avec la fonction enseignante. La presse soviétique publie les lettres de cadres du parti ou du Komsomol qui s'excusent de n'avoir pas eu le cœur d'interdire à leurs ascendants l'usage d'icônes ou d'images religieuses. Cette politique n'est pas restée sans fruit, puisque, soit par l'affaiblissement des convictions, soit à cause de l'insuffisance des lieux du culte, la fréquentation religieuse est infime (2). J'ai assisté à une messe orthodoxe à Moscou. Certes, aucun milicien ne contrôlait l'entrée de l'Eglise, par ailleurs fort bien entretenue. L'assistance était nombreuse. Mais je n'y ai vu aucune personne de moins de 25 ans. On comptait parmi les fidèles plus de vieillards que de personnes d'âge mûr et beaucoup plus de femmes que d'hommes.

Nous rencontrons donc dans le domaine religieux un aspect de la déstalinisation assez déconcertant.

Seconde remarque : la terreur policière stalinienne a disparu ; plus de déportation, ni d'exécution d'opposants politiques. Mais la surveillance policière ou plutôt administrative subsiste. La fréquentation des étrangers n'est pas recommandée. Si l'on ne risque plus sa vie en contactant des étrangers ou en osant pratiquer sa religion, on peut, à cause de ces comportements, perdre son emploi ou se voir retirer l'autorisation administrative nécessaire pour résider dans certaines villes dont Moscou. On ne peut retenir une chambre d'hôtel que par l'intermédiaire d'organisations collectives : syndicats,

Komsomols, universités, entreprises, etc. Chaque citoyen soviétique doit posséder son passeport intérieur et son livret de travail, Khrouchtchev voulait même fusionner les deux documents en un seul papier sur lequel auraient été mentionnés les « états de service de l'intéressé », c'est-à-dire ses « notes » sur son comportement professionnel.

Si le régime soviétique ne mérite plus, certes, l'épithète de policier, le pays demeure soumis à un ordre moral. Chaque matin, l'article de fond de la « Pravda », véritable sermon laïque, qui rappelle aux Soviétiques ce qu'ils doivent à leur patrie, au parti, est retransmis par la radio. La foi chrétienne est remplacée par le culte de Lénine. La mémoire de Wladimir Ilitch est partout glorifiée. L'université, un stade, le métro, la bibliothèque, un musée, portent son nom. Son buste, son effigie, son portrait ornent tous les bâtiments officiels. Et même, par les plus grands froids, la foule des Soviétiques qui s'étire en une interminable file d'attente, s'avance lentement vers le Mausolée de la Place Rouge où elle est admise à contempler le corps embaumé du fondateur de l'U.R.S.S.

Les informations extérieures sont strictement contrôlées. « L'Humanité » est le seul journal français que l'on puisse trouver en U.R.S.S. (Les autorités soviétiques continuent à s'opposer à la diffusion du « Monde »). Durant mon séjour j'ai, comme beaucoup de Soviétiques, tout ignoré du voyage de Paul VI aux Indes et du discours de Strasbourg. On ne m'a rien caché de l'action impérialiste des Belgo-Américains contre les forces démocratiques de Soumialot. Mais cette action a paru d'autant plus odieuse que rien n'a transpiré du sort des otages blancs de Stanleyville.

L'ordre moral exige également un solide contrôle idéologique sur la création artistique.

La liberté de l'expression artistique constitue donc un bon test de l'évolution du régime. Selon l'orthodoxie soviétique, l'art ne saurait exprimer, comme en Occident, la nostalgie, les déchirements ou les insatisfactions de l'homme aliéné par la production marchande. L'homme soviétique doit être pleinement réconcilié avec sa réalité sociale.

L'art soviétique se bornera donc à magnifier cette réalité, au besoin par contraste, en fustigeant les tares du capitalisme. Cet art exclura toute représentation de conflits, d'interrogations, d'inquiétudes chez l'homme soviétique, car cette représentation constituerait un véritable péché contre l'esprit communiste. L'artiste, s'il se laissait aller sur cette pente, nierait que la réalité soviétique réconcilie l'homme avec sa condition, ou du moins prépare les voies de cette réconciliation totale qui résultera du passage du socialisme au communisme. Tels sont les fondements philosophiques du réalisme socialiste. En fait, au moins en peinture, le « réalisme socialiste » rejoint le courant de l'école classique russe du XIX^e siècle et ce n'est pas le seul domaine où l'on assiste à l'étonnant mariage entre les présupposés du marxisme soviétique et l'héritage de la tradition nationale russe (3).

Le roman russe, le film russe accusent actuellement

(3) Les monuments et les musées exaltent la mémoire de Pierre Le Grand et de Catherine II. Le souvenir de Koutousov, de la victoire de Borodino et de la guerre « nationale » de 1812 est célébré par des monuments et nombre de tableaux dans les musées.

un certain « dégel » par rapport à l'orthodoxie rigoureuse et académique du réalisme soviétique. Mais force est de constater que l'exposition de peintres et sculpteurs moscovites du « Manège », que j'ai visité, garde l'empreinte de l'orthodoxie stalinienne. C'est trop peu dire que l'abstrait en est banni ; en fait il ne manque ni un bouton au gilet de Lénine, ni un chevron à la casquette de l'ouvrier. Par ailleurs, j'ai inventorié les thèmes traités. Presque toutes les œuvres exposées se rapportent à l'un des sujets suivants : la vie de Lénine, la conquête du Cosmos, les lendemains qui chantent (ouvriers et paysans s'avançant vers un soleil radieux), la solidarité des peuples anti-impérialistes, la guerre 1941-1945. Pourtant quelques toiles ou quelques statues réussissent à s'affranchir de cet académisme par la gratuité du thème ou la stylisation des formes. Mais l'impression dominante

reste celle du réalisme socialiste dans le style illustré par Guérassimov.

On cite encore pour illustrer la déstalinisation, l'avènement de la légalité socialiste. Il est indéniable en effet, que les arrestations arbitraires semblent ainsi disparues et que les droits de la défense sont mieux respectés. Mais ce souci de la légalité n'existe que dans la mesure où le parti le souhaite et rappelle les organes subordonnés de l'administration au respect de cette légalité. L'homme soviétique par lui-même ne dispose d'aucun recours judiciaire contre une mesure gouvernementale qui aurait méconnu la loi. Et le correspondant du « Monde » soulignait qu'au nom du « dépérissement » de l'Etat — quelle idée plus libérale peut-on concevoir ? — on risque de retrouver l'arbitraire. Des tribunaux de camarades pourraient, sans respecter les garanties de la

Une rue de Moscou.

procédure judiciaire normale, décider qu'un individu est un asocial, un mauvais ouvrier, ou un mauvais locataire et pratiquement le contraindre à l'exil. Je crois que ces craintes sont excessives. Mais ce qui paraît indéniable, c'est que le retour à la légalité socialiste n'est pas imposé par l'opinion au Parti, mais est octroyé par le Parti au pays.

C'est donc dire que les tendances à la démocratisation au sens occidental du terme, c'est-à-dire une orientation vers le pluralisme des partis, le contrôle parlementaire, l'habeas corpus, la liberté d'expression et d'information, sont très faibles, sinon nulles. Peut-être l'explication des limites de la « libéralisation » provient-elle de ce que, nulle part plus qu'en U.R.S.S., le gouvernement au pouvoir bénéficie d'une aussi grande présomption de légitimité. Critiquer le gouvernement ou le présidium du Comité central du P.C. paraît tout à fait étranger aux mœurs et à la psychologie soviétiques pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la pression policière qui s'est relâchée.

Dans ces conditions, le terme de « déstalinisation » n'est-il pas équivoque ? En fait les thèses staliniennes et post-staliniennes de la société soviétique, bien loin de s'opposer, apparaissent comme deux stades d'un développement relativement homogène de l'Etat soviétique.

La naissance de l'Etat soviétique est conditionnée par deux facteurs essentiels :

a) Au « prolétariat » selon Marx, rassemblement effectif des producteurs immédiats, Lénine substitue une organisation extrêmement centralisée (le P.C.), réputée exprimer la conscience du prolétariat.

b) Le socialisme au lieu d'apparaître comme l'aboutissement des contradictions d'une société capitaliste parvenue au terme de son développement, ainsi que le prévoyait le schéma marxiste, s'est historiquement incarné dans un Etat arriéré précapitaliste, avec une forte population rurale. Contrairement à l'attente anxieuse des dirigeants soviétiques, le capitalisme évolué s'est maintenu et s'est même stabilisé. Dès lors, la nation socialiste, isolée dans un monde capitaliste hostile, devait d'abord, pour rejoindre le schéma marxiste, rattraper le niveau industriel des pays capitalistes évolués tout en préparant le passage du socialisme soviétique au communisme. L'industrialisation forcée devenait donc la première tâche historique de l'Etat socialiste.

Lénine avait doté l'U.R.S.S. d'un instrument original spécifique : un parti communiste fortement centralisé. Il allait revenir à Staline, en utilisant cet instrument, d'assumer l'industrialisation rapide de cet immense pays. Pour mener à bien une tâche aussi gigantesque, l'encadrement de la population devait être poussé jusqu'à l'instauration d'une dictature policière et d'un système de répression fondé sur la terreur.

Mais la nécessité de cet appareil de répression disparaît dès lors que l'U.R.S.S. a réussi à se doter d'une infrastructure industrielle comparable à celle des pays capitalistes évolués. La terreur policière s'atténue alors jusqu'à se transformer en « surveillance policière » au service d'un « ordre moral » et le régime des arrestations arbitraires, des déportations en Sibérie font place à la « légalité socialiste ». Dès lors, le régime peut se permettre de laisser la vie et même une certaine liberté aux opposants.

Le régime de Staline coïncide à peu près avec le Plan d'industrialisation forcée. En 1921, la production soviétique atteint à peine 35 % de la production de 1913, elle-même nettement en retard sur celle des pays capitalistes évolués. En 1953 l'U.R.S.S. est devenue une grande nation industrielle ; elle a été capable de soutenir l'effroyable assaut de la barbarie mécanisée nazie et de reconstruire les ruines causées par la guerre de 1941-1945 dans un délai très bref. Elle a pu dispenser à ses nationaux, jusques et y compris les républiques les plus reculées d'Asie Centrale, un niveau d'instruction très élevé. Elle s'est dotée d'une énergie nucléaire et a pris la tête de la course à l'espace. Que ces résultats aient été payés de larmes et de sang, de la liquidation de plusieurs millions de personnes, de l'exploitation de la main-d'œuvre servile dans les camps de concentration et des spoliations pratiquées dans les républiques populaires de l'Est européen peut révolter notre sensibilité. Mais il n'empêche que toutes ces souffrances infligées à des innocents permettent mainte-

L'Université Lénine.

nant à des millions de soviétiques d'accéder à l'éducation et à la culture, à la protection contre la maladie, à une vie matérielle un peu plus confortable. Tous ces résultats auraient-ils pu être acquis à un moindre coût humain ? La question me paraît mal posée. Un Staline plus humain, un P.C.U.S. moins centralisé auraient-ils pu faire preuve de cette volonté implacable tendue vers la constitution rapide d'une puissante infrastructure industrielle ?

Le véritable tournant du régime ne semble pas avoir été pris lors de la destitution morale de Staline opérée par Khrouchtchev lors du XX^e Congrès, mais au moment de la liquidation de Berya. Car le régime a couru le réel danger de voir le pouvoir confisqué par les technocrates de la police, l'Etat dévoré par l'instrument qu'il s'était donné. L'exécution de Berya signifie que le P.C.U.S. a réussi à reprendre la direction de l'évolution de la société soviétique, à éliminer le risque de laisser dégénérer le grand projet marxiste en une vulgaire dictature policière.

En résumé la dictature stalinienne s'est relâchée non parce qu'un despote est mort, mais parce que l'objet même de cette dictature était atteint et qu'il fallait alors préparer la phase suivante, le passage du socialisme au communisme. La destalinisation n'est pas l'explosion d'un peuple qui se libère d'une tyrannie, mais une évolution contrôlée par le P.C.U.S. et octroyée au peuple parce que les conditions historiques qui justifiaient la phase stalinienne ont maintenant disparu. Tout se passe donc comme si l'évolution de la société soviétique continue d'être conditionnée par les circonstances de la naissance de l'Etat soviétique : un Parti centralisé qui prend en charge un pays précapitaliste. L'Etat soviétique adulte développe une personnalité déjà discernable dans son berceau.

LA POLITIQUE ETRANGERE.

De même le marxisme soviétique ne perd pas de vue sa vocation mondiale, c'est-à-dire le triomphe mondial du communisme. Mais il est évident que l'U.R.S.S. éprouve un certain embarras pour déterminer les voies et moyens de ce triomphe. L'U.R.S.S. doit en effet tenir compte :

- de la stabilisation sociale des pays capitalistes évolués ;
- de l'aspiration à un niveau de vie plus élevé des populations soviétiques ;
- de la surenchère pratiquée par la Chine dans les pays sous-développés.

Une brochure éditée en U.R.S.S. et intitulée « La lettre du P.C.U.S. pour la cohésion du mouvement communiste international » qui reprend notamment le rapport Souslov du 14 février 1964, donne une idée assez précise de la stratégie soviétique. Souslov écrit en effet cette phrase-clé : « A l'échelle du globe, la victoire sur le capitalisme ne peut être remportée que grâce aux efforts conjugués du système socialiste mondial (traduisez du renforcement du potentiel de l'U.R.S.S.), du mouvement ouvrier (les P.C. des pays développés) et de la lutte de libération nationale des peuples (les actions anti-occidentales des pays du Tiers Monde) ». Les pays socialistes doivent faire en sorte que « les idées du socialisme traduites dans les réalisations pratiques deviennent de plus en plus attrayantes pour les

travailleurs » ; par conséquent « vaincre le capitalisme sur le plan économique revient à faciliter grandement la lutte de toutes les forces révolutionnaires contre l'impérialisme ».

Ainsi, l'outil principal de la victoire sur le capitalisme, c'est la compétition économique entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Les deux autres instruments mentionnés par Souslov (l'action des P.C. des pays développés et les actions anti-impérialistes des pays en cours de développement) n'ont qu'un caractère accessoire et ne se révéleront efficaces que lorsque la production de l'U.R.S.S. par tête d'habitant aura rejoint et dépassé celle des Etats-Unis.

Mais pour remporter la victoire dans la compétition économique, l'U.R.S.S. a besoin non seulement de la paix, mais encore d'alléger le poids des armements. C'est ici qu'apparaissent les difficultés de la politique soviétique.

Alors qu'un effort d'armement excessif compromet les chances de l'U.R.S.S. dans la compétition économique, le même effort a plutôt un effet stimulant sur l'économie américaine qui ne progresse que lorsque la capacité de production est suffisamment sollicitée par l'addition des demandes publiques et privées. En maintenant la course aux armements, les Etats-Unis auraient des chances d'essouffler l'U.R.S.S. plus qu'ils ne se fatigueraient eux-mêmes.

Mais surtout la nécessité de maintenir la coexistence pacifique oblige l'U.R.S.S. à une politique extérieure modérée à l'égard des Etats-Unis. Elle encourage les mouvements anti-impérialistes mais pas au point d'être amenée à jouer effectivement le rôle du protecteur contre l'impérialisme, surtout depuis l'affaire cubaine ! Cette modération pose des problèmes d'autant plus délicats que la Chine multiplie ses surenchères et que les Etats-Unis interviennent brutalement en Extrême-Orient. C'est pourquoi l'affaire du Vietnam constitue un test sévère pour la cohérence de la politique extérieure soviétique.

Les principes mêmes de cette politique ne sont pas d'une pertinence aveuglante. Il n'est pas sûr que les Soviétiques soient capables de vaincre les Etats-Unis dans la compétition économique. Réussiraient-ils cet exploit, il n'est pas sûr que ces résultats créeraient la situation révolutionnaire qui permettrait aux P.C. des pays développés de se saisir du pouvoir. Autrement dit les soviétiques seront peut-être un jour obligés de choisir plus nettement entre la paix et la victoire sur le capitalisme à l'échelle mondiale. Le fait d'être acculé à ce choix constituerait un échec d'un point de vue socialiste qui ne manquerait pas d'exercer des répercussions sur l'évolution intérieure du pays.

Mais les dirigeants russes gardent la conviction qu'une politique extérieure modérée favorise non seulement la progression économique de l'Union soviétique, mais aussi la dissociation de ce qui était le bloc occidental.

Alors les dissensions entre pays capitalistes développés, c'est-à-dire entre l'économie dominante des Etats-Unis et l'économie dominée de l'Europe occidentale, s'accroîtraient au point de créer une situation très tendue, révolutionnaire, favorable à l'U.R.S.S. Tel est l'espoir du gouvernement des Soviets !

André LEBRETON.

MÉTAMORPHOSE DU DIALOGUE

par Jean ONIMUS

ON n'a jamais tant parlé de dialogue, de communication, de mise en relation, de rencontre. C'est un signe des temps ; les sciences humaines ont découvert que tout le malheur de l'homme vient de rester seul dans sa chambre, enfermé dans la prison de sa culture, de sa profession, de sa caste, lové au fond de ces alvéoles que constituent son appartement, sa famille, son syndicat, son café, son journal, etc. L'organisation de notre société en se rationalisant a fait des hommes, paradoxalement, des solitaires et des emmurés. Les communications tout en se multipliant se sont vidées de leur contenu humain, ne conservant que leur aspect utilitaire et fonctionnel. Le monstrueux caquet de nos téléphones couvre un très inquiétant silence des âmes et des esprits. On ne s'adresse aux autres que pour faire fonctionner quelque rouage de l'énorme machine. Mais ces paroles ne sont pas paroles d'hommes, paroles où l'on se met en cause, où s'aventure par le truchement du Verbe ce que l'on a de plus précieux en soi. Inflation des mots qui masque le silence des consciences.

Les ingénieurs de la communication, socio-psychologues, sociomètres, techniciens des relations publiques se sont employés depuis quelques années à réduire cette sclérose du tissu social, à faire circuler à l'intérieur des groupes, entre les groupes, un esprit de rencontre et de dialogue, à humaniser le système relationnel si prodigieusement élaboré par la technique et trop souvent déserté par l'esprit. Leurs efforts ont été particulièrement poussés aux Etats-Unis où le « dialogue » a paru un excellent moyen de réduire les tensions sociales, de défouler publiquement les rancœurs ou les préventions et d'établir des liens d'amitié constructive, de jeter des ponts là où s'installaient le silence et la défiance. Ces efforts ont eu moins de succès en Europe où l'empirisme paraît toujours suspect, voire animé d'intentions politiques douteuses ; les syndicats en particulier ont cru détecter dans la socio-psychologie une entreprise réactionnaire et bourgeoise susceptible d'amortir l'esprit de revendication.

En réalité, et en première approximation, on ne saurait que se féliciter de cette promotion du dialogue dans le monde actuel. Mettre les hommes en présence, les amener à se connaître, à se reconnaître, à échanger leurs points de vue, à s'expliquer devant d'autres hommes, ce n'est pas seulement tonifier la vie sociale, c'est enrichir les individus, les ouvrir à leur prochain, préparer même un sursaut qui les arrachera peut-être à leur égoïsme. L'« harmonisation » du groupe assure en même temps l'éducation et l'approfondissement spirituels de ses membres. Les psychosociologues sont à la pointe de l'évolution humaine ; à ce nœud de convergence où toutes les techniques semblent se rejoindre pour multiplier presque à l'infini les systèmes relationnels sur la planète. Ils exploitent et dirigent dans un sens spécifiquement humain tout ce travail qui, sans leur aide et sans l'orientation qu'ils lui donnent, paraîtrait, au contraire, bloquer les échanges interpersonnels. Là où ne se rencontraient que deux fonctions, deux systèmes d'intérêt, deux rouages, ils donnent l'impression que se rencontrent deux personnes humai-

nes en quête d'un même bonheur et vouées aux mêmes difficultés fondamentales. Provoquer des rencontres, multiplier, prolonger des rencontres, n'est-ce pas accomplir l'œuvre la plus haute sur le plan humain ? La rencontre, on l'a dit maintes fois, c'est la distance perçue en même temps que la proximité : l'obstacle qui limite, mais un obstacle vivant qui est reconnu pour fraternel, de même race, de même souche, avec qui l'on peut parler, s'expliquer et qui a beaucoup à vous apprendre. Tout change quand la communication a été établie, dès que le courant passe. Il y a longtemps que la diplomatie connaît ce secret et l'exploite ; mais ce qui ne servait qu'à satisfaire quelque subtile volonté de puissance devient, grâce à ces messagers de paix que sont nos sociologues, la condition d'un « désarmement moral » et d'un rapprochement des esprits et des cœurs. Dans un domaine où depuis des siècles la prédication morale n'a guère eu d'effets, les sociologues sont en train d'ajuster des techniques qui vont peut-être sensibiliser les hommes aux valeurs communautaires, humbles prodromes des plus hautes valeurs de la charité.

La communication des sociologues et la culture de masse

Tout cela est vrai. Et pourtant — serait-ce un vice de notre race latine ? — nous ne sommes pas convaincus. On nous parle de rétablir le **dialogue** et nous croyons savoir depuis Socrate ce qu'est un dialogue. Nous envisageons donc avec la plus grande sympathie cette promotion du dialogue parmi nous. Nous participons même à ces dialogues, nous sommes tout prêts à les susciter et à nous mettre au service des nouveaux Socrate qui nous viennent d'Amérique. Hélas, le dialogue que nous voyons s'instaurer nous étonne, nous déçoit, et, pour les raisons que je vais dire, nous inquiète.

J'ai été personnellement très frappé de la passion qu'ont les Américains pour la « communication » et en même temps de la pauvreté de ces communications. L'étudiant à l'Université est privé de vie personnelle tellement l'appel de la vie sociale s'exerce impérieusement sur lui. A vrai dire on ne le laisse jamais seul, même pas dans sa chambre qu'il partage obligatoirement avec un camarade. Il travaille en équipe, mange en société, pense en groupe, environné du bruit et de la présence des autres. C'est sur ce modèle que se construit une société de camarades habitués à s'appeler par leur surnom et à vivre en commun. Les familles elles-mêmes sont en perpétuelle osmose et les enfants ne vivent guère à la maison, mais sont aspirés par les clubs sportifs, religieux ou culturels. « We are a gregarious people », répètent avec complaisance ces solitaires qui ne s'étaient que l'un par l'autre et que la solitude affole. Tel est l'idéal qui inspire nos sociologues : ils estompent les traits, arrondissent les angles, s'efforcent d'emboîter, de télescoper, d'articuler les éléments ; l'homme qui se veut solitaire est le suspect qu'il s'agit d'absorber, de remettre dans le courant —

pour son bonheur et pour le bien de tous — Car le solitaire, l'égotiste, l'individualiste ne saurait être qu'un raté, un arriéré, un caractériel : il faut le soigner, il est dangereux pour tous. Par sa seule personne il rend sensible une **distance** : le tissu social ne doit contenir aucun vide, aucun espace où puisse s'égarer — s'aliéner — l'individu et, s'il s'avise de déchirer le tissu, lui ou son groupe, il faut se hâter de les **désaliéner** : la santé de la société en dépend.

Aussi le dialogue tel que l'entendent nos techniciens sociaux est-il avant tout un moyen de **désarmer** les individus, de les priver de leurs défenses. On sait à quel point le sociodrame de Moreno tend à violer les consciences. Assister à un sociodrame est d'ailleurs un spectacle à la fois burlesque et atroce, à peine supportable. De même le dialogue tel que le conçoivent les sociopsychologues ressemble beaucoup plus à une opération chirurgicale qu'à une conversation, à une « explication » qu'à une discussion ; c'est une sorte d'exhibition où chacun se délivre de ce qu'il portait en lui de rancœurs et de mauvais sentiments. Un **show-down** public au cours duquel chacun se vide à qui mieux mieux de son fiel afin de se retrouver finalement pur, léger, innocent et disposé à fraterniser. Les amours-propres personnels et les intérêts collectifs s'affrontent d'abord, se mesurent, éprouvent leurs forces comme pour un combat. La défiance, l'inquiétude, la peur d'être vaincu passent par un paroxysme d'angoisse, puis se « défontent » et ne laissent survivre après la bataille que les bons sentiments. Un tel dialogue procède par chocs émotionnels et tend à fatiguer les interlocuteurs afin de réduire peu à peu leurs moyens de résistance. La réussite se produit au moment où les interlocuteurs se sont laissés envahir l'un par l'autre, toutes défenses rompues, et ont abandonné à l'autre leur terrain personnel : la communication a été rétablie, le tissu social a été guéri, les égoïsmes et les préventions ont cédé.

Mais à quel prix ?

Le dialogue socratique et l'humanisme

Au dialogue qui désarme j'opposerai le dialogue qui constitue : le **dialogue socratique**.

Cette comparaison n'est pas gratuite : le dialogue socratique est à la base de toute la culture occidentale traditionnelle, celle qui a fait ce que nous appelons l'humanisme. Or la psychosociologie ne cache pas son ambition de créer, à la place d'une culture individualiste, aristocratique et périmée une nouvelle culture de masse fondée sur des échanges orientés, stylisés, conditionnés, dont l'efficacité pratique a fait ses preuves : une culture capable enfin de rendre les hommes heureux dans une société rationnelle et sans problèmes autres que techniques.

Au premier abord le dialogue socratique paraît ressembler à celui qu'instaurent nos sociologues : ne s'agit-il pas dans les deux cas de faire **accoucher** l'interlocuteur ? de tirer de son for intérieur ce dont il est à peine conscient, ce qu'il cache normalement, ce qu'il ne veut même pas savoir ? **Maïeutique** par excellence

que le **shown-down** et le psychodrame ! Véritable purgation par élimination des virus qui dévoreraient les consciences.

Mais l'analogie est toute superficielle. Dans l'un des cas on cherche à projeter en pleine clarté ce qu'il y a de plus secret dans une conscience et donc à la vider de sa substance, cette substance étant considérée comme mauvaise. Dans l'autre il s'agit au contraire de ramener l'interlocuteur sur soi-même, de le faire réfléchir, de l'intérioriser. Le premier type de dialogue est centrifuge et les consciences qui s'y prêtent sont centrifugées. L'autre est centripète : l'interlocuteur de Socrate aura pris conscience de ses facultés réflexives, il aura fait une gymnastique intellectuelle prodigieuse et se sentira dispos pour les plus hautes routes de l'esprit. Il aura accru ses forces au lieu de les épuiser. Le but n'est-il pas d'apprendre à penser ? et donc à se séparer, à s'affirmer, à exister pour soi et non pas du tout à participer à quelque courant collectif.

Dans le premier cas on s'efforce de mettre au point des sociétés de gens gouvernables, c'est-à-dire relativement homogènes. Les disciples de Socrate, eux, ne sont pas faciles à gouverner : ils l'ont montré tout au long de l'histoire. Mais cette indiscipline, cet individualisme sont précisément pour les sociologues la preuve que le socratisme est périmé et qu'il s'est même révélé néfaste pour l'humanité. Socrate n'avait-il pas partie liée avec les oligarques d'Athènes et n'est-ce pas le peuple qui l'a instinctivement condamné ? Culture de luxe, culture pour une élite, culture antisociale dans la mesure où elle multiplie des centres personnels autonomes de réflexion anarchique.

Car c'est bien au niveau de la culture que s'affrontent les deux types de dialogue. Ils ne s'opposent pas comme deux techniques dont on pourrait jouer tour à tour. Ils impliquent deux conceptions opposées et exclusives de la société, de la personne humaine et de l'éducation.

Vu du point de vue des techniciens modernes du dialogue notre système d'éducation paraît aberrant. Celui-ci ne tend-il pas à renforcer et à libérer les facultés de l'interrogation et de la critique ? A vrai dire il s'attache moins au contenu, c'est-à-dire aux valeurs transmises, qu'à la forme c'est-à-dire aux méthodes employées pour susciter la curiosité et la recherche. Un tel système nous paraît valable en tout temps et en tout lieu puisqu'il ne veut qu'aider les consciences à prendre possession d'elles-mêmes. Le sociologue au contraire a en vue le bien d'un groupe déterminé en un temps et en un lieu. Il s'agit pour lui d'assurer la santé de ce groupe et pour cela de mettre les consciences en état de communiquer harmonieusement, de se rendre utiles et efficaces. Pour lui, l'éducation est un conditionnement non un moyen d'affranchissement. Ou plutôt il ne conçoit pas de liberté personnelle au-delà du « point » plus ou moins lâche d'un tissu social bien régulier.

Aussi compte-t-il sur l'échange pour pénétrer infiniment plus profond dans les consciences que ne le fait la culture issue du socratisme. Il doit atteindre les zones

les plus secrètes de la conscience, celles qui normalement ne se livrent pas, qu'aucune maïeutique intellectuelle ne saurait effleurer. Car, et c'est là la différence essentielle, la culture traditionnelle s'adressait principalement à l'intelligence, laissant à celle-ci le soin d'ordonner ultérieurement la volonté. Il semblerait presque indiscret à nos maîtres de se servir de l'émotion, d'user de procédés de « choc » pour agir sur les jeunes esprits. Le dialogue socratique n'intéresse que le jugement de l'interlocuteur, il vise à comprendre et à faire comprendre et, s'il ne persuade pas, il lui suffit d'avoir fait réfléchir. Dans le groupe « harmonieux » dont rêvent les sociologues, le dialogue d'esprit à esprit sera devenu inutile ou passera pour un inquiétant symptôme. La communication sera, par hypothèse, si réussie qu'aucune dissonance, aucun obstacle n'éveilleront l'attention et ne provoqueront la controverse. Il régnera dans le groupe traité par eux un silence de bon augure, preuve que les tensions se sont résolues, que les consciences ne cherchent et n'interrogent plus, que règnent la satisfaction réciproque et l'ordre.

Eveiller les consciences ou les adapter ?

Au dialogue qui voulait **éveiller** se substitue un dialogue dont le but est **d'adapter**. Le premier allait dans le sens de la conscience, d'un progrès des consciences. Le second est une invention de techniciens occupés à ajuster un mécanisme. C'est que l'adaptation, la communication ne saurait être une fin en soi : des consciences qui communiquent trop parfaitement risquent de se vider de leur contenu personnel, du secret, du privé, qui leur permet de s'appréhender elle-mêmes et de percevoir leurs limites, leurs différences. La rencontre, pour porter ses fruits, doit rester un affrontement, un face à face avec **l'autre**, qui vous rejette sur vous-même et vous oblige à vous considérer d'un regard neuf, non pour vous détruire dans le désarroi d'une autocratie ou d'un acquiescement de défaite mais au contraire pour mieux vous connaître et mieux vous affirmer.

Tout dialogue, tout affrontement est toujours une épreuve et constitue un risque pour les personnes. Arrachées à leur confort, à leur sécurité quotidienne, elles voient brusquement leurs valeurs mises en question. Épreuve salutaire si elle les tonifie : le dialogue socratique en forçant son chemin vers la vérité, ouvre l'interlocuteur à l'universel, le fait « communiquer » avec des valeurs intemporelles authentiques, en fait vraiment un homme. Mais lorsque le dialogue a été ménagé afin de modeler un être, de le faire coïncider avec les normes d'un groupe, de l'installer dans une collectivité, on ne saurait dire qu'il l'élève et le libère. L'homme est-il fait pour la société où il vit, ou est-ce cette société qui doit se faire à son image ? C'est à cette option fondamentale que nous renvoie finalement la controverse du socratisme et du sociologue. Le sens dans lequel le monde actuel, assoiffé de paix et de bonheur, a choisi est assez évident. Mais aussi jamais la rencontre authentique, celle qui libère et donne à penser, n'a été plus nécessaire.

Jean ONIMUS.

MONTHERLANT et la politique

par Philippe de SAINT-ROBERT

« J'allume tour à tour chaque partie de moi-même », écrivait naguère Henry de Montherlant dans ses *Carnets*, et cela est bien dans la ligne d'une **alternance** où c'est en fait la permanence de l'être qui s'affirme, une permanence **universelle**, et assoiffée. Si Montherlant est possédé par les Romains depuis son plus jeune âge, c'est toutefois durant ces dix dernières années que cette passion est entrée dans son œuvre, de manière encore peu connue du public, puisque ni *Le Préfet Spendius*, ni *Cette voix d'un autre monde*, n'ont été publiés (Montherlant tient qu'une bonne œuvre ne perd rien à être gardée dix ans dans un tiroir). Voilà donc un auteur de près de soixante-dix ans, qui entreprend de livrer une part encore inconnue de lui-même : a-luons son audace et une jeunesse qui est du caractère et de l'esprit.

Si *La guerre civile* (1) est la première des œuvres romaines que Montherlant nous donne, en revanche elle n'est pas la première de ses œuvres **politiques**, et elle est à ce titre dans la ligne d'œuvres aussi diverses que *La Reine morte*, *Port-Royal* même, *Le Cardinal d'Espagne*, *Le Chaos et la nuit*... Montherlant, auteur politique ? Certes, cela ne va pas de soi, touchant un auteur si soucieux de mettre ses distances avec son époque. Il faut l'entendre dans le sens où tout moraliste, écrivant sur les hommes, sur leurs mœurs, sur leurs folies, est contraint d'envisager l'homme dans la Cité qui est sa dimension sociale naturelle. Animal religieux, animal politique, animal sexuel : tel est l'homme aux yeux du moraliste épris de son sujet, et le théâtre de Montherlant a toujours eu la double dimension tragique et morale — tragique dans l'action et le dénouement de l'action, morale de par l'analyse des motivations et l'enseignement qui s'en dégage pour l'homme.

Henry de Montherlant craint que l'exercice de la **politique actuelle** n'abuse le jugement et n'égare dans l'insignifiant. Les grandes questions sont éternelles. Lorsqu'il écrivait *La guerre civile*, Montherlant me disait que c'était sa façon à lui de s'intéresser à la politique, que d'écrire sur les Romains. Cela tient essentiellement à ce que, pour lui, la politique n'est pas une question d'idéologies, mais une affaire d'hommes, selon le caractère, l'âme, l'ambition, l'amour propre, l'intérêt. Noblesse et bassesse sont de l'homme même, et non de l'idée. Les idéologies, inventions des modernes, sont les oripeaux dont les hommes, et les peuples, habillent leurs cœurs et les dispositions de leurs cœurs : ce qu'on peut appeler l'aspect **gaullien** de la pensée montherlantienne qui est un aspect classique.

Non que l'idée ne soit grande, mais elle est grande en tant qu'elle est de l'âme, donc en tant qu'elle est de l'homme, et à ce titre l'idée est une forme intellectualisée du sentiment, un exercice du cœur, et non une théorie objective, une contre-façon de divinité : Montherlant a souvent donné à entendre que pour lui Dieu était mort, mais toujours il a pris soin de laisser la place vide, de n'y rien mettre qui, par son usurpation, dissimulât la grandeur tragique de cette absence.

« Le loup dévore l'agneau, mais il ne le hait pas ; tandis que le loup hait le loup ».

Les personnages de **La guerre civile**, groupés autour de César et de Pompée, n'ont pas particulièrement des idées politiques, sauf peut-être Acilius et Caton, une cause ayant toujours son intellectuel, du reste mal vu des « dirigeants ». C'est l'exaspération des humeurs, l'affrontement des ambitions, le besoin de dominer, le goût de la petite cuisine qui prolongent la politique intérieure par ce moyen décisif qu'est la guerre civile, « la guerre du forum farouche, la guerre des prisons et des rues, celle du voisin contre le voisin, celle du rival contre le rival, celle de l'ami contre l'ami », la guerre, enfin, « où l'on sait pourquoi l'on tue et qui l'on tue ».

Mais quel est ce **pourquoi** ? Montherlant le dépouille, et le Chœur, auquel il prête les paroles désabusées de la sagesse lasse, se déchire à la fin en voix qui accusent, voix auxquelles d'autres font écho, celles de l'ambition mauvaise : « Les places ! les sous ! », qui sont le **pourquoi** des guerres civiles de l'Antiquité, que les modernes parviennent à déguiser mais non à faire oublier. Selon Lucain, « chacun est entraîné par des motifs personnels dans ces batailles scélérates » (II, 251).

Il est connu que chaque homme est à soi-même son propre idéal, du point de vue velléitaire ; il lui semble facilement que le plus grand bien qu'il puisse vouloir à l'humanité serait de la dominer, de la posséder dans un assouvissement délirant ; inconsciemment, l'homme féminise tout ce qui n'est pas lui, réalise avec le monde des noces étranges dont les variantes sont infinies, allant du fricotage de Fannius au sublime de Caton, en passant par la stérile envie de Lætorius et l'ambition crue de César.

Tous, en fait, ont la même pensée, qui est : « La félicité du monde passe par moi ». Et tous, ils travestissent dans cette identification paranoïaque le sentiment tragique qu'ils ont de l'existence. Naturellement, il y a les petits et les grands artistes, les petits et les grands rôles, comme dans toute comédie. Les petits artistes, qui font dans l'aigre et dans le médiocre, donnent aux spectateurs un sentiment rassurant d'eux-mêmes, et j'imagine assez que les Français de 1965, allant à « L'Œuvre » voir **La guerre civile** et ayant la mémoire courte, ont dû se flatter d'être d'une autre race que la racaille qui se débride au début de l'acte III. Voir des hommes patauger dans leur mouise et se sentir incontinent supérieur, du seul fait qu'on regarde, qu'on est dans le fauteuil, quelle volupté ! Les médiocres sont nécessaires à l'équilibre humain, ils sont les intercesseurs de chacun avec soi-même, qui permettent la bonne conscience, qui donnent ces instants séraphiques où l'on se sent de la hauteur.

Les grands artistes, quant à eux, nous font participer au sublime des grands desseins et des grandes vertus, ils assouvisent notre part bonne, qui est notre part imaginaire, par laquelle nous réalisons en esprit ce que nous échouons à mettre dans notre vie. César, a dit Alain, est notre ambition couronnée. De même Caton personnifie notre conscience morale, et nous libère du poids dont elle pèserait sur nos actes quotidiens. Deux égoïsmes sacrés, qui ne ratatinent pas l'univers en le ramenant à leur dimension, mais s'exaltent eux-mêmes en s'exhaussant aux dimensions du monde, et dont le génie est de « se croire né non pour soi, mais pour tout l'univers » (Lucain, II, 383). Ainsi sommes-nous deux fois assouvis et deux fois libérés : la guerre civile est la lutte de l'homme avec lui-même, la guerre sans victoire, le symbole de la mort portée au-dedans de soi, et reçue de soi-même, la marque de ce que la seule fatalité est intérieure et non du monde, et de ce que

l'homme, à force de s'aimer et de se vouloir, est sa propre mort — **amans amantis mors**.

D'où vient le goût pour cette « adversité haute » dont les Romains de Montherlant, qui sont on ne peut plus historiques, sont les protagonistes ? « Adolescents, écrit-il dans sa postface, je souhaitais presque l'adversité, ensemble pour la surmonter, pour y devenir pareil à eux, et parce qu'elle est encore une forme du bonheur, en vous forçant à accomplir plus d'humain ». Remercions Montherlant de nous parler du bonheur, sujet délicat quand on veut éviter d'être mièvre, et de le mettre dans une tension haute de l'âme, en quoi l'homme se connaisse vraiment homme : une volonté et un cœur, le désir et le courage de ce désir, où les Romains étaient maîtres.

Miguel de Unamuno a montré, dans **Le sentiment tragique de la vie**, l'universalité idéale de l'individuel : « Ce que vous appelez égoïsme, écrivait-il, c'est le principe de la gravitation psychique, le postulat nécessaire ». Cela est le fondement de l'éthique dramaturgique classique, à quoi Montherlant n'a cessé d'être fidèle : comme il l'avait fait dans **Port-Royal**, où le drame était ramassé et personnalisé en la Sœur Angélique de Saint-Jean, Montherlant, dans **La guerre civile**, ramène l'action au choix intérieur de Pompée, à la tragédie intime de cet homme dépris de lui-même, et en qui se joue tout entier le destin de la cause qu'il incarne au regard de ses contemporains et de l'histoire.

Cette idée d'une fatalité toute intérieure, toute profonde, c'est la fatalité antique conciliée avec la responsabilité humaine, « moins un tragique de situations qu'un tragique provenant de ce qu'un être contient en lui-même », en sorte que cette fatalité oriente le drame vers un désespoir plus pleinement assumé et auquel les Romains, souvent, donnaient pour issue la mort volontaire, qui était pour eux le prolongement même de leur art de vivre, et dont Montherlant montre à quelle exigence intérieure elle répondait (2).

La guerre civile est aussi une pièce sur la douleur que donne à l'homme une idée trop forte qu'il a de lui-même, contre laquelle s'organise autour de lui l'hostilité du monde incommodé par toute prétention exagérée à l'existence. Pompée traversé par les **retours de sa grande âme** et Caton déchiré par son patriotisme amer, sont deux hommes marqués par la mort et que le monde rejette par souci de sa durée et de cet équilibre qui lui tient lieu de paix. Ainsi Montherlant rejoint-il le thème qui était déjà central dans **Le Chaos et la nuit** : « Tout est sans issue, fors une seule issue, qui est de cesser d'être » (3) — et Simone Weil, par quelles voies différentes, était parvenue à la même lumière, lorsqu'elle avait reconnu que « la vérité est du côté de la mort », et choisi de mourir.

Certains n'ont pas manqué de croire que Montherlant s'était complu à faire une pièce sur la bassesse des âmes sur la médiocrité des mœurs, sur la face hideuse de la politique. Cependant, cela n'est pas : **La guerre civile** est une pièce sur la grandeur de l'homme, où il est montré que la grandeur est toujours vaincue.

Philippe de SAINT ROBERT.

(1) Gallimard éd. (Paris 1965).

(2) Sur ce sujet, je renvoie au très remarquable essai que M. Gabriel Matzneff vient de consacrer au « Suicide chez les Romains » — in *Le Défi* (La Table Ronde, édit., Paris 1965).

(3) *Le Chaos et la nuit*, p. 224 (Gallimard éd., Paris 1963).

la crise militaire française

(1945-1962)

PAR R. GIRARDET, J.-F. THOMAS, P. BOUJU

La crise militaire française comporte des aspects sociaux et psychologiques qui (lorsqu'on en soupçonnait seulement l'existence) étaient fort mal connus ; c'est le premier mérite de l'ouvrage (1) consacré aux officiers de l'Armée de Terre et publié sous la direction de Raoul Girardet que d'avoir établi un tableau extrêmement précis et documenté de la condition militaire entre 1945 et 1962. Envisagée tour à tour sous l'angle du recrutement, par Raoul Girardet et J.-P. Thomas, puis sous celui des structures et du genre de vie, par J.-P. Thomas et Paul Bouju, cette condition révèle des problèmes prosaïques, moins glorieux que les débats sur l'obéissance et l'honneur, mais dont la connaissance est probablement indispensable à une appréciation rigoureuse de la crise militaire proprement dite.

Le lecteur civil, donc ignorant, y trouvera remarquablement posé le problème de la sélection d'une élite militaire, dont les insuffisances nous paraissent à l'origine des conflits insolubles survenus durant cette période ; il découvrira aussi la contradiction entre ce souci et la préoccupation de la cohésion de l'armée dans son ensemble, qui traduit la spécificité de la carrière des armes par rapport aux autres domaines de la fonction publique. Des analyses démographiques révèlent, d'autre part, la diversité des situations selon les grades et selon les armes ainsi que, à l'intérieur d'une même catégorie, d'une époque à l'autre ; elles sont amplifiées par des aperçus du plus grand intérêt sur le « nomadisme » et les problèmes familiaux des officiers : la crise sociale et la crise de génération, remarquent les auteurs, a plus particulièrement affecté les jeunes officiers supérieurs, c'est-à-dire ceux-ci mêmes que l'on va retrouver au centre de la dernière partie, due à Raoul Girardet, et consacrée aux problèmes moraux et idéologiques.

La crise morale constitue, certes, l'essentiel de ce qu'on a appelé le « malaise » de l'armée, mais la diversité des situations a suggéré quelle prudence était nécessaire dans l'interprétation. Il faut se garder des généralisations hâtives, insiste R. Girardet, qui multiplie en effet les nuances et les distinctions. Ces scrupules scientifiques n'empêchent pas toutefois l'auteur de dessiner à grands traits une interprétation générale, très compréhensive de la mentalité militaire, des problèmes de l'armée. Selon lui, la crise qui a atteint les officiers est simplement le reflet de l'ambiguïté dans laquelle la nation s'est trouvée à partir de la guerre d'Indochine, et dont la guerre d'Algérie a poussé à l'extrême toutes les contradictions. A la fois en paix et en guerre, la France a voulu continuer à vivre une existence normale sans se préoccuper du combat que poursuivait en Indochine le corps expéditionnaire, puis en Algérie, la plus grande partie de l'armée. De là est née l'amertume d'officiers dont les sacrifices étaient méconnus et dont le

divorce avec la société civile s'en trouvait accusé d'autant. A quelques reprises les auteurs, R. Girardet, notamment, évoquent l'isolement assez stupéfiant qui était celui des cadres et qui les a conduits à rationaliser avec les éléments fragmentaires dont ils disposaient, une situation équivoque. Tirant les conséquences de la mission qui leur était confiée, les plus conscients de ces officiers, ou les plus exigeants, auraient donc vécu avec intensité une contradiction que la communauté nationale refusait de reconnaître. Ni à proprement parler en dehors de celle-ci, ni solidaires non plus, ils se situaient en quelque sorte comme les témoins lucides d'un affrontement ambigu et les seuls acteurs d'un combat douteux : quoi d'étonnant, alors, à ce qu'ils aient voulu clarifier l'affrontement et rendre significatif le combat ?

La méditation de R. Girardet est empreinte d'une noblesse frémissante à laquelle le lecteur ne peut rester insensible. Mais pourquoi faut-il que certains silences suscitent un malaise ? (Après tout, le civil peut aussi en connaître.) Par exemple, la carence peu contestable du pouvoir politique durant toute cette période est stigmatisée au travers de nombreuses citations d'officiers en colère, qui présentent un peu unilatéralement une condamnation dont est absente la contrepartie. L'armée se plaint de ne pas se voir assigner de buts de guerre bien clairs, elle s'indigne de l'absence d'ordres précis émanant des responsables civils : disons tout de suite qu'elle a raison. Mais ajoutons qu'elle n'était disposée à obéir qu'aux ordres qui lui convenaient. Du bombardement d'Haïphong au rôle plus que trouble joué lors du 13 mai 1958, les militaires n'ont pas été passifs. Très justement, R. Girardet parle de « groupe de pression ». Mais quelle « pression » ! On oublie que si le pouvoir civil a été velléitaire, l'armée, dans son expression autorisée, a été singulièrement aveugle dans son obstination et ses illusions. Peut-être aurait-il été juste de noter le courage des non-conformistes et les difficultés auxquelles ils se sont immédiatement heurtés. Dans un article paru en 1960, Raoul Girardet parlait de la « douteuse objectivité » du petit livre de Vincent Monteil sur les officiers (2) : à ce compte la minorité de libéraux n'est-elle pas toujours condamnée à avoir tort en ayant raison trop tôt et seule, et à ne se voir jamais rendre justice ?

Il y a en particulier quelque chose de choquant à placer côte à côte le refus du général Paris de Bollardière et les manigances puérides du général Faure comme deux phénomènes de même nature et deux signes du même malaise. Le livre est étrangement discret et elliptique sur le problème de la torture. Parler à ce propos de « certaines méthodes de répression » est une litote abusive, car les « méthodes » en question provoquaient quelques trop rares sursauts d'une nature morale sans commune mesure avec les préférences poli-

(1) Editions Armand Colin.

(2) Editions du Seuil.

tiques d'officiers qui souhaitent définir eux-mêmes leurs buts de guerre et s'oublièrent au point de retourner contre le pays les armes qu'il leur avait confiées.

Peut-on évoquer de tels événements avec sérénité et sans glisser dans la polémique ? Raoul Girardet l'a tenté, mais il est permis de se demander si le traitement « objectif » d'une réalité elle-même polémique n'aboutit pas à effacer la séparation entre le juste et l'injuste, à réhabiliter implicitement ceux qui ont eu tort et à condamner, implicitement aussi, ceux qui ont eu raison ?

S'il s'agissait de tourner une fois pour toutes la page, peut-être conviendrait-il effectivement de laisser aux historiens futurs le loisir de se pencher sur cette période, mais pareille attitude implique la disparition d'un irrédentisme militaire (à exploitation civile bien souvent) dont la renaissance de l'extrême droite démontre au contraire la persistance. L'indécente manifestation autour de Weygand inclinerait plutôt les civils à se méfier d'un oubli trop rapide.

Pierre AVRIL.

Economie et vie quotidienne, L'Europe en devenir, Les groupes sociaux, forces vives ?

par René DIDIER et André VOISIN

par Philippe FARINE

par Henri THERY

Ces trois ouvrages préfacés par d'éminents universitaires (Alain Barrère, Maurice Byé, René Rémond), marquent le départ d'une nouvelle collection « Faits sociaux, faits humains », lancée par l'Institut « Culture et Promotion », aux Editions du Centurion, et dirigée par Philippe Farine. Une information précise, un style clair, une présentation agréable en font d'excellents ouvrages d'initiation et d'éveil, véritables instruments de travail pour tous ceux qui entendent être d'authentiques « citoyens actifs ». Si la collection continue dans cette voie, les animateurs d'associations d'éducation populaire, de mouvements de jeunesse, de clubs, de groupes de formation civique, de partis politiques disposeront de solides éléments de réflexion et d'utiles incitations à une action féconde.

Le sous-titre du livre de René Didier et d'André Voisin : « Du budget familial aux comptes de la nation » en souligne la démarche. A travers l'histoire de la famille Lambert « cellule économique spécifique », le lecteur découvre successivement tous les stades de l'économie, de la production à la consommation. Les notions essentielles de la science économique : pouvoir d'achat, salaires, banque, épargne, investissements, planification même, sont appréhendées à travers les réalités de la vie quotidienne. Il y a là un effort très original qui ne ressemble en rien à une vulgarisation simpliste : il est conduit avec un sens consommé de la pédagogie. « Economie et vie quotidienne » est certainement à placer parmi les meilleurs ouvrages d'initiation économique dont nous puissions aujourd'hui disposer.

Dans « L'Europe en devenir », Philippe Farine retrace les origines de la construction européenne et fait le point tant de l'état où elle est parvenue que des problèmes que pose son développement, en la replaçant dans le mouvement du monde et en s'interrogeant sur sa finalité. Sans polémiquer, Philippe Farine prend résolument parti pour l'Europe communautaire et dégage

toute la signification politique et sociale de l'aventure européenne. Faisant preuve d'une information sûre, il décrit ce qu'il faut connaître du mécanisme et du fonctionnement des institutions européennes. Au moment où la Communauté Européenne aborde une nouvelle étape avec la fusion des exécutifs et se trouve en présence d'un choix politique essentiel, voilà un guide précieux pour ceux qui entendent être des « participants » et non de simples spectateurs. Tous ceux qui, enseignants, responsables de mouvements de jeunesse ou d'éducation populaire, de clubs ou de cercles civiques, veulent concourir à donner une initiation européenne, pourront s'y reporter avec profit.

Avec Henri Théry, délégué général de l'Union des secrétariats sociaux, le lecteur abordera un phénomène caractéristique de notre époque : les groupes sociaux. L'auteur s'attache à dégager la signification de la notion de « groupe » pour en définir le rôle par rapport à la personne et à la société. C'est autour de la notion de « participation » que s'ordonne l'ouvrage ; les exigences et les conditions d'une participation des groupes, des forces vives, des corps intermédiaires à la vie de la communauté politique y sont analysées avec une très grande rigueur. Ne se contentant pas de décrire des expériences, Henri Théry propose des orientations. En un moment où beaucoup sont à la recherche d'une vie démocratique renouvelée et de structures politiques et sociales renouvelées, ces suggestions méritent d'être considérées avec attention. Ce petit livre, dense, vigoureux, apporte une contribution des plus importantes aux débats qui ont été si souvent abordés dans le cadre de « France-Forum ». Il sera difficile de ne point se reporter au travail d'Henri Théry si l'on s'interroge sur les méthodes et les chances de modernisation de la démocratie française.

Henri BOURBON.

Editions du Centurion.

Le dialogue, cette aventure...

par Etienne BORNE



RIEN n'est plus difficile et à la limite impossible qu'un dialogue authentique, je veux dire qui réponde pleinement à toutes les exigences de l'ouverture et de la disponibilité à autrui. Le mot appartient depuis longtemps à mon langage familier et j'ai essayé de pratiquer la chose, avec des succès inégaux, à une époque où une entreprise de dialogue était mal reçue par le plus grand nombre. Les uns ne voulaient voir dans le dialogue que doute sur soi, connivence plus ou moins consciente avec les idées de l'adversaire, bref une manière de glisser sans bonne foi vers les prochaines capitulations. Les autres considéraient le dialogue comme un divertissement ou une diversion de rhétorique, une fâcheuse question préalable qui risquait de compromettre, à force de subtilités intellectualistes les rudes et nécessaires convergences de l'action, au total l'expression d'une de ces mentalités centristes, juste milieu ou démocrate chrétienne, impuissantes à choisir entre le oui et le non et auxquelles le dialogue sert de noble alibi.

Les temps ont bien changé. Le dialogue est devenu un lieu commun d'Eglise. Les doctrinaires politiques les plus assurés de l'infaillibilité de leur système, ceux-là même qui haussaient l'invective à la hauteur d'un rite d'exécration, sont pris par le vertige du dialogue et entrent dans la ronde avec une ferveur de néophyte. Le dialogue pourtant, si nécessaire qu'il soit à la république des honnêtes gens, n'opère jamais exactement ce qu'il signifie, il ne dissout jamais complètement ces épaisseurs d'opacité et de malentendu entre les hommes même de bonne volonté, il peut trop aisément être perverti et faussé, mais parce qu'il vaut mieux en lui-même que ses incertaines approximations, il n'est pas incapable de mener celui qui entre dans son jeu là où il ne voulait pas aller. Et en ce sens le dialogue est une aventure.

LE dialogue de soi avec soi est la première forme du dialogue, le principe et la source de toutes les autres. Si un Teilhard de Chardin a été, exemplairement, un homme de dialogue, c'est parce qu'il a vécu d'abord et pensé au dedans de lui-même le dialogue de la science et de la religion, avouant avec une héroïque sincérité les difficultés et les divergences, et décidé à ne rien sacrifier de la vérité et de la valeur de l'une comme de l'autre. Dès lors il était armé par l'expérience intérieure pour le dialogue avec autrui. Les fanatiques, toujours très doués pour la réfutation et la polémique, ne seront jamais des hommes de dialogue. La règle est universelle : le dialogue comme aventure intérieure et le dialogue avec le dehors doivent se correspondre exactement, se fortifier et s'illuminer l'un par l'autre. C'est une banalité, mais qu'il ne faut pas se lasser de pédagogiquement répéter que l'Eglise catholique ne peut dialoguer avec le monde profane ou avec un plus large christianisme que parce qu'elle s'est mise, par le moyen du concile en état de dialogue avec elle-même. Les discussions entre les différents partis communistes ou entre communisme russe et communisme chinois n'arrivent pas à être véritablement des dialogues, dans la mesure où un communiste a de la

peine à réaliser qu'un dévotionniste de sa propre orthodoxie puisse être aussi un marxiste ou un communiste à part entière. Certes le dialogue avec soi ou entre soi est le plus difficile, le plus menacé par les pièges de l'amour-propre, de la complaisance, du préfabriqué, mais là où il manquerait complètement, le dialogue avec autrui ne serait qu'académisme ou pure polémique.

Par le dialogue, l'homme met en question ses plus profondes certitudes en les exposant au feu de la contestation d'autrui. Là est le risque dramatique de l'aventure. Mais le dialogue mentirait à sa propre nature s'il n'était animé par une foi dans la vérité, toujours plus riche et plus exigeante que la représentation que s'en fait la subjectivité individuelle. Le dilettante n'entrera jamais dans le jeu grave et sérieux du dialogue. Montaigne, qui parle avec un aimable détachement de cette façon de philosopher par dialogues qui consiste à « loger plus décentement en diverses touches la diversité et variations de ses propres fantaisies » ne décrit ainsi qu'un dialogue de comédie. L'auteur des « Essais », qui a tant emprunté aux autres pour transformer le bien d'autrui en sa propre substance concédait trop au scepticisme pour être pleinement un homme de dialogue, alors que Pascal, possédé par la passion de la vérité, a proposé de « l'Entretien avec M. de Saci » aux « Pensées » des formes exemplaires de dialogue. Le dialogue entre des hommes qui se reconnaissent les uns les autres comme des hommes également pensants et capables de la même vérité donne à toute dialectique un contenu vivant, chaleureux, pathétique, mais le dialogue est aussi l'ennemi heureux de cette dialectique qui consiste à traiter la pensée antagoniste comme un moment dépassé de ce système dont on est, soi, le possesseur et exclusif détenteur. Sous les apparences du dialogue se dissimulent dans ce dernier cas une psychanalyse réductrice et une agressivité impérialiste.

AINSI compris, le dialogue n'est pas un moyen, il reste une fin et indépassable, car il est un témoignage rendu par les uns et par les autres à une vérité qui les enveloppe et dont ils n'auront jamais fini d'explorer ensemble la richesse. L'aventure sera féconde en surprises, souvent douloureuses. Il faudra par exemple renoncer à la représentation que l'on se faisait de telle valeur et à laquelle on tenait plus qu'à cette valeur elle-même et la plus profonde vérité n'y perdra rien. Ainsi vécu le dialogue n'est pas un obstacle, mais une invitation à l'action. Une société démocratique n'a de sens que si elle organise des structures de dialogue entre les familles politiques qui la composent. Là est le fondement du système représentatif et parlementaire. La paix entre les peuples n'a un contenu authentique que dans la mesure où elle est nourrie d'un dialogue entre les cultures et les civilisations. Là est le fondement des institutions internationales et supra-nationales. La démocratie et la paix ont un avenir dans la mesure où le dialogue commence à peine sa carrière parmi les hommes. Et quel commencement n'est une aventure ?